



Strasbourg, 5 février 2021

CAHAI(2020)27

# COMITÉ AD HOC SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (CAHAI)

**3<sup>e</sup> réunion**

**Strasbourg, 15 au 17 décembre 2020**

Réunion en ligne – Plate-forme KUDO

---

## RAPPORT DE RÉUNION

---

Préparé par le Secrétariat du CAHAI

[www.coe.int/cahai](http://www.coe.int/cahai)

## **I. Introduction**

1. Le Comité ad hoc du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle (ci-après dénommé « CAHAI » ou « le Comité ») a tenu sa 3<sup>e</sup> réunion plénière en ligne du 15 au 17 décembre 2020, conformément à son mandat adopté par le Comité des Ministres le 11 septembre 2019.
2. Le président, M. Gregor STROJIN (Slovénie), a ouvert la réunion et souhaité la bienvenue à tous les participants.

## **II. Points abordés lors de la réunion et décisions prises par le CAHAI**

### **Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion**

3. Le président souhaite la bienvenue à Mme Marija Pejčinović Burić, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, à M. Rik Daems, président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, ainsi qu'au professeur Christian Kastrop, Secrétaire d'État au ministère fédéral de la Justice et de la Protection des consommateurs, qui représente la présidence allemande du Comité des Ministres.
4. Le président salue également M. Casper Klynge, vice-président de Microsoft pour les affaires publiques européennes et ancien ambassadeur technologique du Danemark.
5. Mme Pejčinović Burić, Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, félicite le CAHAI pour ses précieux travaux sur l'IA et pour ses avancées, qui ont également été saluées par le Comité des Ministres. Vu les risques réels que l'IA fait peser sur les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit, l'étude de faisabilité montre distinctement la nécessité d'une action rapide. Certes, des réglementations existent, mais le grand nombre et la grande diversité des instruments peuvent poser des problèmes d'interprétation et de mise en œuvre. Au niveau des procédures, il reste des failles, liées par exemple à la robustesse technique de l'IA, à sa transparence et aux limites inhérentes aux mesures sans caractère contraignant. À cet égard, Mme Pejčinović Burić souligne que le Conseil de l'Europe, étant donné son rôle unique dans le paysage paneuropéen, devrait pouvoir fournir des orientations pertinentes sur le développement de l'IA dans le respect des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit.
6. M. Daems, président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), souligne qu'il devient urgent de disposer d'un instrument juridique pour réglementer l'IA et rappelle à ce propos la position de la présidence allemande du Comité des Ministres, qui a inscrit l'IA parmi ses priorités. Tout en reconnaissant les bénéfiques indéniables apportés par l'IA, en particulier lors de la crise de la covid-19, M. Daems juge qu'ils ne vont pas sans dangers. Le président de l'APCE évoque en particulier les risques liés à la reconnaissance faciale, au droit à des élections libres et à la manipulation du comportement des consommateurs. Face à de telles menaces pour les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit, l'autorégulation ne saurait suffire. M. Daems appelle de ses vœux un instrument juridique qui définirait la portée et les limites de l'IA, en combinant des dispositions contraignantes et non contraignantes. M. Daems souhaite voir le CAHAI poursuivre ses travaux et l'assure du soutien plein et entier de l'Assemblée parlementaire.

7. M. Kastrop, Secrétaire d'État, rappelle les travaux de l'Unesco et de la Commission européenne sur l'IA et souligne l'influence unique du Conseil de l'Europe, qui dépasse largement, avec ses 47 États membres, les frontières de l'UE. Bien que l'IA ait sauvé des vies lors de la pandémie actuelle, ses risques sont bien réels. M. Kastrop évoque les problèmes de manipulation, de surveillance et d'atteinte à la liberté d'information associés à l'IA. Considérant que les êtres humains ne peuvent être la merci de la technologie, il souligne la nécessité urgente de mesures concrètes de régulation et, en particulier, l'importance de certains principes comme la transparence. Selon M. Kastrop, des règles claires sont nécessaires pour pouvoir avancer en terrain sûr, et promouvoir de concert l'innovation et les droits de l'homme est possible.
8. M. Klynge souligne la forte responsabilité de Microsoft, en tant que géant de la tech, dans le domaine de l'IA, et par conséquent le rôle crucial que les observateurs ont à jouer dans l'élaboration d'une convention internationale. Il salue, à cet égard, l'approche multipartite retenue par le CAHAI. Le Conseil de l'Europe a un rôle clé à jouer sur les importants enjeux juridiques, économiques et politiques soulevés par l'IA. M. Klynge souligne également la nécessité d'un cadre juridique pour assurer une approche responsable de l'IA. Pour finir, il affirme que Microsoft s'engage pleinement à jouer son rôle en tant qu'entreprise technologique, et souligne la portée mondiale du Conseil de l'Europe.
9. Le président remercie les orateurs pour leurs remarques introductives et pour leurs mots de soutien aux travaux du CAHAI.

**Point 2 de l'ordre du jour : adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux**

10. L'ordre du jour et l'ordre des travaux sont adoptés sans modification.

**Point 3 de l'ordre du jour : présentation générale du projet d'étude de faisabilité**

11. Le Comité échange ses points de vue sur la présentation générale de l'étude, assurée par le coprésident du groupe d'élaboration des politiques du CAHAI (CAHAI-PDG), et remercie les coprésidents et les membres du CAHAI-PDG pour leur travail.
12. Le Comité salue la qualité du projet d'étude de faisabilité, d'autant plus remarquable qu'il a dû être produit dans de brefs délais.
13. Quelques pays (Pays-Bas, Fédération de Russie, Suède et Israël) tiennent toutefois à souligner l'importance d'une conclusion neutre : l'étude ne devrait pas promouvoir un instrument plutôt qu'un autre.
14. Les Pays-Bas, la Suède et Israël jugent que l'analyse des lacunes juridiques manque de clarté et devrait être plus approfondie.
15. D'autres participants (Finlande, Allemagne, Suisse) soulignent l'importance de la complémentarité entre instruments contraignants et non contraignants et la nécessité de porter attention aux risques de doublons avec d'autres instruments, comme la Convention 108 et 108+ (Fédération de Russie).

16. La Fédération de Russie juge nécessaire que les États membres développent une méthodologie de certification commune pour veiller à ce que l'IA réponde aux exigences futures. Elle exprime des réserves quant à la mise en place d'un organisme de certification unique sous l'égide du Conseil de l'Europe, du fait des compétences des États membres dans ce domaine et de la diversité et de la dépendance au contexte des applications de l'IA.
17. Un débat s'ouvre sur certains points de fond, lors duquel des participants émettent des doutes sur la terminologie utilisée dans l'étude, tel que l'idée d'une approche « technologiquement neutre » (Finlande) ou d'une IA « démocratique » ; cette dernière notion devra être réexaminée lors de la rédaction des éléments d'un éventuel cadre juridique (Fédération de Russie). L'importance de droits spécifiques, comme la transparence et l'obligation de rendre des comptes, est soulignée (Access Now), ainsi que celle des droits économiques et sociaux, qui sont absents de l'étude (Finlande).
18. La Finlande et les Pays-Bas doutent de l'opportunité d'inscrire la notion de responsabilité parmi les questions de droits de l'homme et de la traiter dans le cadre de l'étude.
19. La Suisse estime que le CAHAI devrait davantage développer, dans ses travaux, la question de l'impact des applications de l'IA sur la démocratie et l'État de droit et celle des exigences à respecter en ce domaine.
20. La Fédération de Russie et la Suède font remarquer que la décision définitive quant au format d'un éventuel instrument juridique sera prise par le Comité des Ministres.
21. Pour finir, le président du CAHAI et le président du CAHAI-PDG rappellent au Comité que l'étude de faisabilité n'est pas un projet de cadre juridique. Il s'agit d'un document d'orientation, visant à identifier les sujets qui mériteraient d'être couverts par un futur cadre juridique.

### **Points 3.1 à 3.10 (chapitres 1 à 10)**

22. Le Comité prend note de la présentation des chapitres 1 à 10 de l'étude de faisabilité par le coprésident du CAHAI-PDG et le Secrétariat, et exprime ses points de vue et ses commentaires sur ces chapitres.
23. Le Comité examine les observations présentées par ses membres, observateurs et participants et convient d'un texte consolidé pour les chapitres 1 à 10.
24. Les représentants de la Commission européenne pour la démocratie par le droit du Conseil de l'Europe (Commission de Venise) présentent les principes d'un usage du numérique respectueux des droits fondamentaux lors des processus électoraux, approuvés par le Conseil des élections démocratiques lors de sa 70<sup>e</sup> réunion (10 décembre 2020) et adoptés par la Commission de Venise lors de sa 125<sup>e</sup> session plénière (11 et 12 décembre 2020). Le Comité souligne la pertinence de ces principes pour les travaux du CAHAI.
25. Les points de vue et observations des membres, des observateurs et des participants du CAHAI sont présentés ci-dessous.

**Point 3.1 : Chapitre 1 – Introduction générale**

26. Aucune observation n'est formulée sur le chapitre 1 du projet d'étude de faisabilité.

**Point 3.2 : Chapitre 2 – Champ d'application d'un cadre juridique du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle**

27. Les points de vue et observations des délégations concernent avant tout la question de la définition de l'IA.
28. L'Espagne estime que la définition de l'IA devrait, à ce stade, rester la plus ouverte possible. Une convention-cadre pourrait mentionner l'« IA » en général ou comporter une liste des caractéristiques des systèmes d'IA, le risque étant que la définition change avec le temps.
29. Andorre souligne la difficulté de définir l'IA et l'importance, pour arrêter une définition, de s'entendre sur la portée de l'instrument et sur ses implications.
30. Concernant la définition de l'IA, la Suisse appelle à ne pas oublier que l'IA est un domaine qui évolue rapidement, et qu'il ne sera peut-être pas possible de trouver une définition claire et consensuelle. Le CAHAI devra peut-être plutôt décrire les éléments et les caractéristiques technologiques qu'il juge devoir entrer dans le champ d'un instrument juridique. Le représentant suisse ajoute que des expressions comme « procédures de prises de décisions automatiques » ou « processus algorithmiques de traitement des données » pourraient s'avérer plus utiles, car il est possible de les définir plus précisément.
31. Les Pays-Bas apprécient l'approche retenue pour le moment, consistant à envisager l'IA dans son ensemble sans se concentrer sur les détails de sa définition. Ils estiment que cette définition pourrait se fonder sur les problèmes de nature générale que pose l'IA en tant que discipline scientifique. On pourrait utiliser une définition de la prise de décisions automatique, ou de l'IA envisagée davantage sous l'angle des comportements humains à l'égard de cette technologie. Enfin, les Pays-Bas soulignent la nécessité d'une définition large pour pouvoir identifier les problèmes soulevés par l'IA.
32. La rapporteure pour l'égalité de genre (Jana Novhoradska, République tchèque) se félicite que le texte englobe la perspective de l'égalité de genre, tout en notant l'absence de chiffres à ce sujet.
33. À la lumière de ces observations, le président du CAHAI suggère de conserver la définition telle quelle et de revenir sur cette question à une phase ultérieure, dans le cadre du mandat du CAHAI-LFG.

**Point 3.3 : Chapitre 3 – Opportunités et risques découlant de la conception, du développement et de l’application de l’intelligence artificielle sur les droits de l’homme, l’État de droit et la démocratie. Zones « verte » et « rouge » – c’est-à-dire exemples respectivement positifs et problématiques d’applications de l’intelligence artificielle du point de vue des droits de l’homme, de l’État de droit et de la démocratie, compte tenu du contexte spécifique à la conception, au développement et à l’application de l’intelligence artificielle en Europe et des développements au niveau mondial**

34. L’Irlande indique que la mention des motifs de discrimination devrait être la plus complète possible et s’étendre aux personnes LGBTQI+, au handicap ou à la religion. Il conviendrait aussi de mentionner l’intersectionnalité ou les discriminations multiples/cumulées, ainsi que le phénomène spécifique de la discrimination par les biais.
35. La Slovénie rappelle qu’élaborer une définition de l’IA est une tâche difficile et attire l’attention sur la définition structurée proposée par l’OCDE, qui pourrait être prise en compte pour la prochaine étape.
36. Le Canada partage les préoccupations des Pays-Bas et de la Suède quant aux conclusions tirées dans le projet d’étude de faisabilité. Il considère qu’à la prochaine étape des travaux du CAHAI, une analyse plus poussée de tous les risques, et de la façon dont les instruments juridiques actuels y répondent, devrait être menée.
37. La Fédération de Russie propose de préciser des termes comme « exactitude », « biais injuste », « discrimination injuste » ou « opacité ». Des définitions communes sont nécessaires. À cet égard, les documents de l’ISO et de l’UIT pourraient s’avérer utiles.
38. Un échange de vues se tient sur la question des lignes vertes et rouges. D’après la Fédération de Russie, des experts ont montré que l’étendue des implications de l’IA dépassait celle de toutes les autres technologies, et que la diversité des contextes dans lesquels l’IA s’applique appelait à nuancer l’approche par « lignes vertes » et « lignes rouges ». En un mot, une approche de ce type ne saurait couvrir tout l’éventail des applications, qui vont de l’éducation aux médias en passant par la médecine et les procédures judiciaires. La Fédération de Russie estime qu’une approche fondée sur les risques, déclinée par contexte et associée à un mécanisme clair d’attribution des responsabilités éthiques et juridiques à l’égard des conséquences de l’IA sera en pratique plus efficace que de chercher à tracer des lignes rouges, approche simpliste qui à terme ne servira pas l’intérêt général et portera préjudice au développement technologique et humain. Il est donc proposé de remplacer la notion de lignes vertes/rouges par une simple approche fondée sur les risques.
39. Tandis que tous les participants s’accordent sur les lignes rouges, certains ne souscrivent pas à l’approche proposée pour les lignes vertes (Slovénie, IBA, Conférence des OING, Access Now et Homo digitalis) et d’autres estiment que si les lignes vertes sont supprimées, le Comité devra veiller à tenir compte dans ses travaux des exemples positifs des applications de l’IA (Belgique).
40. Sur l’usage du terme *accountability*, la Fédération de Russie souligne la nécessité de distinguer d’une part la responsabilité, d’autre part l’obligation de rendre des comptes ; il s’agit en effet de notions juridiques différentes.

41. Enfin, le Japon remercie le CAHAI pour ses travaux, qui aident à préparer l'avenir de la réglementation de l'IA. Il souligne aussi l'importance d'étudier tous les enjeux avec soin avant de s'orienter vers l'élaboration d'un instrument juridiquement contraignant. Le Japon est partisan d'une approche fondée sur les risques ; il convient de déterminer des moyens spécifiques de traiter les risques, à travers des cas concrets, des essais sur le terrain et des tests sur les outils développés.

#### **Point 3.4 : Chapitre 4 – Les travaux du Conseil de l'Europe en matière d'intelligence artificielle à ce jour**

42. Plusieurs délégations se disent satisfaites du chapitre 4 sous sa forme actuelle.
43. L'ECRI et le Conseil consultatif pour la jeunesse demandent des changements et des ajouts mineurs. Des modifications sont également apportées à la demande de la Fédération de Russie.
44. L'Irlande souligne que la Convention de Budapest constitue un outil précieux. Cependant, cette Convention ne s'applique qu'aux atteintes à la confidentialité, à l'intégrité et à la disponibilité des données informatiques, et ne couvre donc pas les conséquences de l'IA qui posent problème sans pour autant relever du droit pénal. De ce point de vue, un protocole additionnel à la Convention de Budapest ne représenterait pas, à lui seul, une solution satisfaisante dans le domaine de l'IA.

#### **Point 3.5 : Chapitre 5 – Cartographie des instruments applicables à l'intelligence artificielle**

45. Plusieurs délégations disent approuver le chapitre 5 sous sa forme actuelle et en soulignent l'importance pour l'étude de faisabilité.
46. Un échange de vues se tient sur la possibilité de remplacer, dans ce chapitre, la notion d'*accountability* (obligation de rendre des comptes) par celle de *responsibility* (responsabilité) (Fédération de Russie). Plusieurs délégations s'y opposent (Pologne, Conseil consultatif pour la jeunesse, Conférence des OING). Le Comité décide d'utiliser les deux termes chaque fois que nécessaire, afin de conserver la distinction entre les deux notions.
47. Les Pays-Bas soulignent qu'il convient d'étudier séparément l'efficacité d'un instrument et son statut juridique. Face aux défis soulevés par l'IA, le droit dur (Hard Law)n'est pas nécessairement la meilleure solution.
48. L'Allemagne souligne que l'efficacité va de pair avec la sécurité juridique et qu'à cet égard, un nouvel instrument juridique spécifique sur l'IA est nécessaire. Elle remarque que l'obligation de rendre des comptes est importante pour assurer une supervision humaine.
49. Les Pays-Bas et la Suède jugent qu'il faudrait étudier de près les instruments, parmi ceux qui existent, qui s'appliquent déjà ou pourraient s'appliquer à l'IA.
50. La Slovénie souligne que le chapitre 5 met en lumière la complexité de l'IA et souhaite une analyse plus approfondie, afin de repérer les lacunes et de dégager un terrain commun pour attendre l'objectif que nous partageons tous, celui d'une IA durable.
51. La Suisse remarque que compte tenu des exigences en termes de volume de texte, le

chapitre 5 de l'étude de faisabilité éclaire correctement la question des vides juridiques.

52. Le Japon souligne la difficulté à définir un type de réglementation sans avoir dûment défini l'objet de la réglementation lui-même.
53. Les États-Unis soulignent l'importance de favoriser l'innovation tout en renforçant la confiance, et soutiennent l'adoption parallèle d'instruments de régulation et d'autres types d'instruments.
54. L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) signale au Comité la publication récente de son rapport sur l'IA et les droits fondamentaux, qui confirme l'existence de lacunes dans le cadre juridique actuel ; ces lacunes entraînent des difficultés d'interprétation et de mise en œuvre chez les acteurs de l'IA. Elle souligne la nécessité de prévoir, dans la législation, des garanties pertinentes de protection des droits fondamentaux et remarque que des lignes directrices, assorties d'une étude d'impact sur les droits de l'homme, pourraient bénéficier au processus.
55. Par ailleurs, certains participants soulignent que les droits et obligations formulés dans les instruments juridiques existants ne traitent pas explicitement de certaines questions spécifiques à l'IA, et ne peuvent donc s'appliquer efficacement à toutes les difficultés qui se présentent sur le cycle de vie d'un système d'IA.

### **Point 3.6 : Chapitre 6 – Principales conclusions de la consultation multipartite**

56. Aucune observation n'est formulée sur le chapitre 6 du projet d'étude de faisabilité.

### **Point 3.7 : Chapitre 7 – Principaux éléments d'un cadre juridique pour la conception, le développement et l'application de l'intelligence artificielle**

57. Les Pays-Bas jugent intéressante la liste de droits et d'obligations à prendre en compte dans un contexte d'IA présentée dans le chapitre 7, et formule des observations générales en vue des discussions à venir. Premièrement, la distinction entre les droits qui existent déjà et les propositions de nouveaux droits devrait être plus claire. Deuxièmement, tout nouveau droit ou obligation devra être justifié, c'est-à-dire considéré comme nécessaire, utile et proportionné à l'objectif à atteindre. Troisièmement, les droits doivent être mis en balance avec d'autres intérêts généraux (par exemple, la transparence avec la sécurité publique). Quatrièmement, il est difficile de savoir si l'approche proposée, fondée sur les risques, est constamment appliquée ; en effet, plusieurs normes mentionnent explicitement la notion de risque, mais d'autres ne le font pas.
58. Plus précisément, concernant le paragraphe 126, la position des Pays-Bas est que le régime de responsabilités existant suffit et que de nouvelles règles ne s'imposent que là où ce régime présente des lacunes avérées. Concernant le paragraphe 103, les Pays-Bas souhaiteraient voir préciser dans le texte que le droit de ne pas être soumis à une prise de décisions automatique peut connaître des exceptions. Il devrait être possible, par exemple, d'automatiser les décisions administratives de routine. Enfin, le sujet de la désinformation, abordé au paragraphe 115, et les propositions figurant dans l'encadré correspondant devraient être traités au niveau de l'UE.

59. La Fédération de Russie formule plusieurs observations générales sur le chapitre 7. Premièrement, le CAHAI devrait développer des éléments de réglementation garantissant que les outils d'IA, ou certains de leurs aspects comme l'entraînement via des ensembles de données, puissent être utilisés sans obstacles dans tous les États parties à cette réglementation. Par conséquent, ce type de document du Conseil de l'Europe devrait avoir un champ d'application bien délimité. Il devrait définir les principales exigences applicables au développement et à l'utilisation de l'IA – composition des ensembles de données, étendue du contrôle humain et informations fournies aux utilisateurs sur le fonctionnement de l'IA et la protection des données personnelles –, établir des critères clairs de certification de l'IA (au lieu de lignes rouges et lignes vertes) et résoudre les questions de compétence et de responsabilité à l'égard des actions de l'IA. La nécessité des exigences et leur étendue devraient être confirmées par des études pertinentes. Deuxièmement, il appartient au CAHAI-LFG de développer les principaux éléments d'un cadre juridique. Tout le chapitre 7 devrait donc être placé entre crochets. Ces propositions pourront certes alimenter les travaux du CAHAI-LFG, mais ne devraient pas le lier, et c'est ce groupe de travail qui devrait rédiger la version définitive de ce chapitre pour la soumettre au CAHAI en réunion plénière. Plus spécifiquement, il est proposé de séparer les « droits émergents », non fondés sur des textes pertinents, des droits inscrits dans la Convention européenne des droits de l'homme. Troisièmement, la Fédération de Russie souligne que toutes les exigences formulées dans ce chapitre doivent être claires, exécutoires et sans équivoque.
60. La Suède réaffirme que dans ce chapitre, les droits existants devraient être clairement distingués des nouveaux droits. Il conviendra de veiller à ce que tout instrument adopté sur la base de cette étude ne fasse pas doublon avec d'autres instruments juridiques.
61. La Finlande estime qu'on assiste à ce qui ressemble à la naissance de nouveaux droits de l'homme. Le représentant finlandais regrette que ce chapitre ne couvre pas suffisamment les droits économiques et sociaux. La Finlande doute de l'opportunité d'aborder la responsabilité en cas de dommages (chapitre 7.3), qui ne relève pas des droits de l'homme.
62. Dans la version révisée de l'étude de faisabilité, le chapitre 7 a été modifié d'un commun accord pour tenir compte des observations des délégations. Ces observations portaient sur les droits et obligations couverts par ce chapitre, comme les notions de responsabilité (Pologne), de discrimination (ECRI), de désinformation et de mésinformation (Conseil consultatif pour la jeunesse), d'équilibre entre les droits de l'homme (CCBE), de devoir de vigilance (IBA) et de responsabilité des pouvoirs publics (Algorithm Watch).
63. Le président rappelle au Comité que ce chapitre sera développé par le CAHAI-LFG.

**Point 3.8 : Chapitre 8 – Options possibles pour un cadre juridique du Conseil de l'Europe sur la conception, le développement et l'application de l'intelligence artificielle fondés sur les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit**

64. L'Irlande indique que la Convention de Budapest et la Convention 108+, bien qu'abordant certains aspects de l'IA, ont un champ d'application trop limité pour couvrir l'ensemble du sujet. Dans tout texte à venir, il sera nécessaire de conserver une approche technologiquement neutre.
65. Le représentant d'Homo Digitalis remarque que l'adoption de règles juridiques est un processus en évolution constante, et se félicite du caractère inclusif du chapitre 8 et de l'ensemble du projet d'étude de faisabilité.

66. Les Pays-Bas et la Suède demandent que la conclusion de l'étude soit clarifiée de façon à rester ouverte et à préciser que d'autres types d'instruments pourraient être envisagés.
67. Le représentant du Comité consultatif de la Convention 108 se joint à la discussion pour exprimer son soutien à un instrument spécifique sur l'IA.
68. La Turquie attire l'attention du CAHAI sur le risque de doublons et de conflits entre droit national et international, et souligne l'importance de l'harmonisation.
69. La Grèce remercie le CAHAI-PDG pour la pertinence de son étude, qui montre la faisabilité d'un cadre juridique du Conseil de l'Europe, et attend avec impatience la poursuite des travaux.
70. La Fédération de Russie formule plusieurs observations sur le chapitre 8. De son point de vue, la Convention de Budapest n'affirme guère de droits, et se borne à couvrir certains aspects précis de la responsabilité pénale. Il est trop tôt pour dire si le format d'une convention-cadre serait le mieux adapté pour un instrument sur l'IA. Vu la diversité des opinions, des coutumes et des traditions culturelles parmi les membres du Conseil de l'Europe, la Fédération de Russie considère que les interactions complexes entre l'IA et la société ne sauraient faire l'objet d'une simple analyse comparative (chapitre 8.4). La création d'un Institut européen d'analyse comparative ne servira pas les objectifs du Conseil de l'Europe. Enfin, l'idée de créer un organisme commun de certification des systèmes d'IA (chapitre 8.5), chargé d'élaborer et de faire appliquer des normes européennes homogènes sur la conformité de tous les systèmes d'IA avec les critères de démocratie et d'État de droit, est prématurée : vu la grande diversité des usages de l'IA, il n'est guère possible d'adopter des normes communes applicables à l'ensemble de ces usages.
71. La Hongrie relève également qu'il n'existe pas de bonne solution unique, et que la flexibilité doit être de mise. Une combinaison de différents instruments juridiques pourrait représenter une bonne manière d'avancer sur ce sujet.

**Point 3.9 : Chapitre 9 – Mécanismes pratiques possibles pour assurer la conformité et l'efficacité du cadre juridique (création de mécanismes de vérification et/ou de certification *ex ante*, surveillance par des autorités indépendantes, tests de type « bac à sable », etc.)**

72. Le Comité consultatif de la Convention 108 indique que malgré l'importance des tests de type « bac à sable réglementaires », toute dérogation aux réglementations doit respecter certains critères, et que le futur instrument devra tenir compte des résultats de ces expérimentations.
73. Concernant la due diligence et les études d'impact sur les droits de l'homme, l'Irlande évoque des discussions en cours sur le même sujet au niveau de l'UE. À l'issue d'une étude d'impact approfondie, la Commission européenne présentera une proposition de règlement horizontal au cours du premier trimestre 2021.
74. L'Association internationale du barreau (IBA) propose d'intégrer l'étude d'impact sur les droits de l'homme à la due diligence, afin d'élargir les obligations des entreprises dans le cadre des mécanismes généraux. Elle invite également à suivre ce qui se fait au sein de l'UE en matière de droits de l'homme et d'environnement.

75. Le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme soutient l'étude de faisabilité et souligne l'impérieuse nécessité d'aborder la réglementation de l'IA sous l'angle des droits de l'homme. Son représentant ajoute que les études d'impact sur les droits de l'homme sont nécessaires, et qu'elles devraient reposer sur le devoir de vigilance.
76. La Fédération de Russie appelle de ses vœux une approche prudente de l'analyse comparative, en l'absence de précédent, et réaffirme qu'il appartient aux États membres de définir leurs mécanismes de surveillance.
77. L'Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE) indique que le National Institute of Standards and Technology des États-Unis (NIST) a réalisé une analyse comparative sur la reconnaissance faciale, qui constitue un précédent dans le domaine de l'IA. Elle a montré que la conception de systèmes d'IA, y compris à haut risque, pouvait intégrer la poursuite d'objectifs sociétaux souhaitables. Une telle analyse permet aussi de redonner du pouvoir aux citoyens, de favoriser l'égalité et d'atténuer la crainte d'éventuelles entraves à l'innovation.
78. L'Allemagne est d'avis qu'il est possible de faire cohabiter des organismes de certification, associés à des obligations juridiques, et un système volontaire de labellisation montrant aux consommateurs que les systèmes d'IA concernés respectent des critères spécifiques.
79. Concernant la certification et la labellisation de la qualité (chapitre 9.3.2), la Turquie indique que la CEPEJ envisage une certification spécifique des systèmes d'IA dans le secteur judiciaire (services répressifs et judiciaires, dont les tribunaux). L'UE a déjà mis en place différents types de certification et de labellisation, comme CE, Ecolabel, EU Trustmark, le label Vie privée et la certification associée au RGPD. Chacun est associé à des critères d'octroi différents. La Turquie juge que le CAHAI devrait en tenir compte.
80. L'Azerbaïdjan félicite le CAHAI pour ses travaux et formule plusieurs remarques générales. Il partage les arguments en faveur de plus amples recherches sur la terminologie, étant donné que les résultats serviront de référence aux juristes et aux décideurs, et soutient l'approche de l'IA comme écosystème, invitant à se concentrer à l'avenir sur les différents acteurs de l'IA en termes d'obligations et de responsabilités juridiques. Une analyse par domaines serait également pertinente.
81. La Slovénie recommande de mentionner, au chapitre 9.5, la nécessité d'un mécanisme automatique ou semi-automatique capable de suivre la mise en œuvre et l'impact de l'instrument juridique du CAHAI dans les secteurs académique et industriel. De même, cet observatoire devrait livrer un aperçu dynamique du domaine « IA et droits de l'homme » tel qu'il apparaît dans ces secteurs, et éventuellement surveiller les conséquences sociétales de l'IA dans le secteur des médias.

### **Point 3.10 : Chapitre 10 – Considérations finales**

82. D'après la Fédération de Russie, le cadre juridique approprié sera probablement un document international complet et juridiquement contraignant, tel qu'une convention, qui affirmerait à la fois des principes transversaux communs à tous les secteurs et des règles spécifiques sur les points d'une importance essentielle. Un tel document pourrait s'accompagner de règles conçues au niveau national et garantirait la sécurité juridique voulue. Ce document servirait de base aux législations nationales sur le sujet. Un comité des parties à la convention pourrait être mis en place pour, entre autres, recueillir et diffuser les bonnes pratiques en matière de réglementation de l'IA.

83. Pour les Pays-Bas, l'étude ne permet pas de conclure que la seule suite possible consisterait à rédiger les principaux éléments d'un cadre juridique contraignant. Il convient, par ailleurs, d'explorer plus avant l'alternative représentée par une approche ascendante. Une telle approche permettrait de savoir quelles règles sont nécessaires, et de quel type (sectorielles ou transversales, par exemple). Il conviendrait aussi d'étudier les instruments non contraignants, comme compléments ou comme alternatives aux règles juridiques contraignantes, selon le contexte. Les Pays-Bas appellent également à éviter soigneusement les règles redondantes, contradictoires ou excessivement détaillées, qui ne résisteraient pas à l'épreuve du temps et risqueraient de créer des lourdeurs administratives inutiles.
84. Le représentant d'Access Now exprime son soutien aux travaux du CAHAI, et en particulier à son analyse des lacunes dans la réglementation sur l'IA. Beaucoup d'efforts ont déjà été consacrés aux règles non contraignantes dans le domaine de l'IA. Le Conseil de l'Europe pourrait mettre en place le premier instrument juridique contraignant de grande envergure.
85. La Suède souhaite que les termes employés dans la conclusion de l'étude lui donnent un caractère ouvert. En réponse, le Comité parvient à un consensus sur la formulation du paragraphe 177 de l'étude de faisabilité.
86. Les Pays-Bas, la Suède, le Canada et Israël affirment que la conclusion de l'étude de faisabilité devrait présenter différentes options, sans en préconiser une en particulier.
87. L'Estonie appelle à trouver le juste milieu entre envoyer un message clair et tenir compte des préoccupations soulevées. Le président convient que présenter de trop nombreuses options pourrait empêcher d'aboutir à un résultat livrable.
88. La Belgique, l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne et la Fédération de Russie sont en faveur d'un instrument contraignant, éventuellement associé à des instruments non contraignants complémentaires, tout en soulignant qu'il faut prendre en compte l'avis de l'APCE et des entreprises du secteur – qui demandent un instrument contraignant.
89. La Belgique souligne la nécessité de donner des orientations claires au Comité des Ministres. Dans le domaine de l'IA, on ne saurait ignorer la nécessité d'instruments allant au-delà des règles incitatives.
90. La Suisse et l'Estonie souhaiteraient en savoir plus sur les étapes ultérieures, sur les livrables attendus et sur les mandats des groupes de travail du CAHAI.
91. La France souligne l'importance des travaux du CAHAI et estime qu'ils devraient être communiqués rapidement au Comité des Ministres, afin de recueillir davantage d'orientations politiques en vue des prochaines étapes.
92. Le président du CAHAI prend note des divergences d'opinions et indique qu'un rapport de réunion détaillé, exposant les principales positions nationales, sera préparé par le Secrétariat et transmis au CAHAI-LFG.
1. À l'issue des discussions, le Comité parvient à un consensus sur la formulation du paragraphe 177 de l'étude de faisabilité. Le CAHAI devrait concentrer ses travaux sur l'élaboration des éléments spécifiques d'un cadre juridique approprié. Celui-ci pourrait comprendre un instrument juridique contraignant, ainsi que des instruments non contraignants

le cas échéant, parallèlement aux progrès qui peuvent être réalisés sur des instruments sectoriels.

**Point 4 de l'ordre du jour : analyse de la consultation électronique des membres, observateurs et participants du CAHAI**

2. Le Secrétariat informe le Comité qu'une date limite a été fixée au 17 janvier pour fournir des commentaires ou de nouvelles contributions sur l'analyse de la consultation électronique pour les membres et les représentants des organismes, comités, organisations observatrices et sociétés partenaires du CAHAI (CAHAI(2020)09-rev2).

**Point 5 de l'ordre du jour : audition des candidats au statut d'observateur auprès du CAHAI (à huis clos ; pour les chefs de délégation uniquement)**

3. Le Comité tient une audition des quatre organisations ayant demandé le statut d'observateur au CAHAI. Ces organisations sont Together Against Cybercrime (TAC), le Centre international de recherche sur l'intelligence artificielle (IRCAI), l'ALLAI et la Chambre de commerce internationale (ICC).
4. Le Comité décide à l'unanimité d'admettre le Centre international de recherche sur l'intelligence artificielle (IRCAI), l'ALLAI et la Chambre de commerce internationale en tant qu'observateurs au CAHAI.
5. En ce qui concerne Together Against Cybercrime, le Secrétariat rappelle que dans le cadre d'une procédure écrite en juin 2020, l'unanimité n'avait pas été atteinte pour l'admission de ce candidat au CAHAI. Il avait donc été proposé de se prononcer sur sa candidature lors de la 2<sup>e</sup> réunion plénière (6 au 8 juillet 2020), au cours de laquelle le candidat n'avait pas pu être entendu par le CAHAI en raison de problèmes de connectivité. Conformément à la résolution CM/Res(2011)24, le Comité décide de renvoyer la question de l'admission de ce candidat au CAHAI au Comité des Ministres pour décision.
6. Le Comité charge le Secrétariat d'informer les organisations du résultat du processus.

**Point 6 de l'ordre du jour : information – mises à jour communiquées par les membres, observateurs et participants du CAHAI**

7. Le Comité prend note des principaux développements au niveau national et international en ce qui concerne les instruments et les politiques sur l'IA, en particulier l'adoption de la stratégie nationale ukrainienne sur l'IA.

**Point 7 de l'ordre du jour – information : conférence « La protection des droits de l'homme à l'ère de l'intelligence artificielle – l'Europe, référence internationale pour la réglementation de l'intelligence artificielle »**

8. L'Allemagne présente les principaux éléments de la conférence qui sera organisée le 20 janvier 2021, dans le cadre de la présidence allemande du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, et invite les membres, participants et observateurs du Comité à prendre part à l'événement.

9. Le président salue l'initiative et prend note de l'ordre du jour provisoire de l'événement.

**Point 8 de l'ordre du jour – information : projet de déclaration du Comité des Ministres sur les risques de la prise de décision assistée par ordinateur ou par intelligence artificielle dans le domaine du filet de sécurité sociale**

10. Le Comité prend note des informations fournies par le Secrétariat sur un projet de déclaration du Comité des Ministres sur les risques de la prise de décision assistée par ordinateur ou par intelligence artificielle dans le domaine des services sociaux, préparé par le Secrétariat de la Plate-forme européenne pour la cohésion sociale (PECS). Le GR-SOC (Groupe de rapporteurs du Comité des Ministres sur les questions sociales et de santé) a décidé de transmettre le projet de déclaration au CAHAI pour consultation avant adoption, et un processus de consultation est en cours.

**Point 9 de l'ordre du jour : coopération avec d'autres organisations internationales**

11. L'Unesco présente ses travaux en cours sur l'intelligence artificielle, qui comprennent un premier projet de recommandations d'éthique. Le projet énonce des principes tels que le respect de la dignité humaine, la protection de l'environnement et l'inclusivité, et des consultations multipartites à son propos sont en cours. La représentante de l'Unesco souligne en outre la nécessité de favoriser la coopération avec les différentes parties prenantes. Par ailleurs, l'Unesco travaille à des recommandations de politique qui couvriront les aspects d'éducation et de maîtrise de l'IA.
12. L'OCDE présente ses travaux en cours sur l'IA, mentionnant à la fois la mise en œuvre de principes sur l'IA et l'initiative, lancée par l'OCDE, d'élaborer des recommandations sur les politiques. L'OCDE a largement développé la réflexion sur la définition de l'IA, et offre au CAHAI et aux autres organisations internationales la possibilité de se référer à la définition qu'elle propose.
13. La Commission européenne présente ses travaux en cours sur l'IA, occasion de signaler que le CAHAI et l'UE travaillent sur les mêmes aspects de l'IA et se concentrent sur les mêmes préoccupations. Le *Livre blanc sur l'IA* est officiellement paru en février 2020, et différentes initiatives dans ce domaine se poursuivent. L'UE mène actuellement de larges consultations, dont les résultats mettent en évidence la nécessité de réglementer. En effet, 90 % des personnes interrogées ont conscience du potentiel d'atteinte aux droits de l'homme associé à l'IA. La Commission européenne compte adopter en 2021 une proposition de cadre réglementaire transversal sur les applications d'IA à haut risque.
14. La FRA présente les travaux de l'Agence sur l'IA. La principale nouveauté réside dans le rapport *Getting the future right – Artificial intelligence and fundamental rights*, paru en décembre 2020. La FRA a également réalisé une cartographie des politiques et législations existantes sur l'IA. Parmi les principales sources de préoccupation figurent la protection des données dans les systèmes de prises de décisions automatiques, les principes d'égalité et de non-discrimination et la justice.
15. Le CAHAI remercie les représentants de l'Unesco, de l'OCDE, de la Commission européenne et de la FRA pour leurs mises à jour sur leurs travaux liés à l'IA, et souligne l'importance d'assurer une coordination et une complémentarité continues avec les initiatives entreprises.

**Point 10 de l'ordre du jour : consultations multipartites du CAHAI**

16. Le Comité remercie les coprésidents du groupe de consultation et de sensibilisation du CAHAI (CAHAI-COG) et ses membres pour leur travail préparatoire complet en vue de la consultation multipartite, et procède à un échange de vues sur les documents présentés par le CAHAI-COG. Il décide qu'une réunion supplémentaire du CAHAI sera organisée en février 2021 pour discuter plus en détail des différentes questions liées à la consultation multipartite.
17. Le Comité convient de la nécessité d'assurer une coordination étroite entre les différents groupes de travail du CAHAI dans le cadre de la consultation multipartite et charge le Bureau d'assurer cette coordination. La finalisation des documents préparés par le CAHAI-COG sera coordonnée par le Bureau avec les contributions des trois groupes de travail.

**Point 11 de l'ordre du jour : prochaines étapes pour la finalisation du projet d'étude de faisabilité en vue de sa soumission au Comité des Ministres**

18. Le Comité adopte à l'unanimité l'étude de faisabilité telle qu'amendée au cours de la réunion. Le Secrétariat l'informe que l'étude de faisabilité sera soumise au GR-J (Groupe de rapporteurs sur la coopération juridique) en vue de sa transmission ultérieure au Comité des Ministres.

**Point 12 de l'ordre du jour : groupes de travail du CAHAI (nominations, calendrier, tâches)**

19. Le Secrétariat présente le document CAHAI(2020)10ADDREV2 sur les méthodes de travail du CAHAI pour 2021, qui prévoit que les trois groupes de travail précédemment établis continueront à être opérationnels en 2021.
20. Le Comité approuve les tâches et les mandats actualisés des trois groupes de travail en 2021 et prend note du document, tout en soulignant la nécessité d'une flexibilité dans les modalités de mise en œuvre des mandats des groupes de travail.

**Point 13 de l'ordre du jour : information sur le Bureau du CAHAI**

21. Le Comité accueille les deux membres du Bureau récemment élus, M. Andrei Dinculescu (Roumanie) et M. David Leslie (Royaume-Uni), et prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant la quatrième réunion du Bureau qui s'est tenue le 23 novembre 2020.

**Point 14 de l'ordre du jour : élection ou réélection du président et du vice-président pour 2021**

22. Le Comité réélit par acclamation jusqu'à la fin du mandat du CAHAI :

Gregor STROJIN (Slovénie) en tant que président du CAHAI,  
Peggy VALCKE (Belgique) en tant que vice-présidente.

**Point 15 de l'ordre du jour : dates et lieu des prochaines réunions**

23. Le Comité prend note du document CAHAI(2020)25rev, qui indique les dates des réunions plénières du CAHAI, des réunions du Bureau et de celles du groupe de travail en 2021. Le secrétariat informera rapidement les participants de la date de la réunion plénière sur la

consultation multipartite qui se tiendra dans la seconde moitié de février 2021.

**Point 16 de l'ordre du jour : divers**

24. Aucun point n'est soulevé par les délégations.

**Point 17 de l'ordre du jour : adoption du rapport abrégé et clôture de la réunion**

25. Le CAHAI adopte le rapport abrégé de la réunion et la liste des décisions.
26. Le Comité prend note qu'un rapport complet de la réunion sera disponible d'ici le 31 janvier 2021.
27. Le président remercie toutes les personnes présentes pour leur participation active à la réunion et le Secrétariat pour son soutien dans l'organisation de la réunion.

**Fin de la réunion**

## ANNEXE I

## ORDRE DU JOUR ET D'ORDRE DES TRAVAUX

mardi, 15 décembre 2020		
Heure	Référence du document	Point de l'ordre du jour
9h15		<b>1. Ouverture de la réunion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mme Marija Pejčinović Burić, Secrétaire générale du Conseil de l'Europe</li> <li>M. Rik Daems, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe</li> <li>Prof. Christian Kastrop, Secrétaire d'État, Ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs, Allemagne</li> <li>M. Casper Klynge, vice-président de Microsoft pour les affaires gouvernementales européennes, ancien ambassadeur technologique du Danemark dans la Silicon Valley</li> </ul>
9h55	CAHAI(2020)OJ3	<b>2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux</b>
10h00	<p><u>Document commun à tous les chapitres :</u>  <a href="#">CAHAI(2020)23</a>            Projet d'étude de faisabilité  <a href="#">CAHAI(2020)24</a>  <i>(Uniquement en anglais)</i>            Compilation des commentaires reçus  <a href="#">CAHAI(2020)12</a>  <a href="#">CAHAI-PDG(2020)PV1</a>  <a href="#">CAHAI-PDG(2020)PV2</a></p>	<b>3. Présentation générale du projet d'étude de faisabilité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation par les coprésidents du groupe d'élaboration des politiques (PDG) du CAHAI</li> <li>Commentaires généraux sur le projet d'étude de faisabilité par les membres, observateurs et participants du CAHAI</li> </ul>
10h30		<b>3.1 Chapitre 1 - Introduction générale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation du chapitre (présidence, secrétariat)</li> <li>Commentaires des membres, observateurs et participants du CAHAI</li> </ul>
10h55		<b>3.2 Chapitre 2. Champ d'application d'un cadre juridique du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation du chapitre (présidence, secrétariat)</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commentaires des membres, observateurs et participants du CAHAI</li> </ul>
11h35	<a href="#">CAHAI(2020)06-fin</a> CAHAI(2020)09-rev2 (restreint)	<p><b>3.3. Chapitre 3 - Opportunités et risques découlant de la conception, du développement et de l'application de l'intelligence artificielle sur les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie. Les zones "verte" et "rouge" - c'est-à-dire des exemples respectivement positifs et problématiques d'applications de l'intelligence artificielle du point de vue des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie, tout en tenant compte du contexte dans lequel s'inscrivent la conception, le développement et l'application de l'intelligence artificielle en Europe et les développements au niveau mondial.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du chapitre (Président/Coprésidents PDG)</li> <li>• Commentaires des membres, observateurs et participants du CAHAI</li> </ul>
12h00		<b><i>Pause déjeuner [événement parallèle optionnel de 13h à 14h]</i></b>
14h30		<p><b>[Suite] 3.3. Chapitre 3 - Opportunités et risques découlant de la conception, du développement et de l'application de l'intelligence artificielle sur les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie. Les zones "verte" et "rouge" - c'est-à-dire des exemples respectivement positifs et problématiques d'applications de l'intelligence artificielle du point de vue des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie, tout en tenant compte du contexte dans lequel s'inscrivent la conception, le développement et l'application de l'intelligence artificielle en Europe et les développements au niveau mondial.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du chapitre (Président/Coprésidents PDG)</li> <li>• Commentaires des membres, observateurs et participants du CAHAI</li> </ul>
15h20		<p><b>3.4. Chapitre 4 - Les travaux du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle à ce jour</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du chapitre (présidence, secrétariat)</li> <li>• Les principes de la Commission de Venise pour une utilisation des technologies numériques dans les processus électoraux conforme aux droits fondamentaux</li> <li>• Commentaires des membres, observateurs et participants</li> </ul>
15h50	<a href="#">CAHAI(2020)08-fin</a> <a href="#">CAHAI(2020)07-fin</a> CAHAI(2020)09-rev2 (restreint)	<p><b>3.5. Chapitre 5 - Cartographie des instruments applicables à l'intelligence artificielle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du chapitre (Président/Coprésidents PDG)</li> <li>• Commentaires des membres, observateurs et participants du CAHAI</li> </ul>

16h50		<p><b>3.6 Chapitre 6 - Principales conclusions des consultations multipartites</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du chapitre (présidence, secrétariat)</li> <li>• Commentaires des membres, observateurs et participants du CAHAI</li> </ul>
17h00		<b>Clôture du premier jour</b>
<b>mercredi, 16 décembre 2020</b>		
9h30		<p><b>[suite] 3.6 Chapitre 6 - Principales conclusions des consultations multipartites</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du chapitre (présidence, secrétariat)</li> <li>• Commentaires des membres, observateurs et participants du CAHAI</li> </ul>
9h40	<a href="#">CAHAI(2020)08-fin</a> <a href="#">CAHAI(2020)07-fin</a>	<p><b>3.7 Chapitre 7 - Principaux éléments d'un cadre juridique pour la conception, le développement et l'application de l'intelligence artificielle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du chapitre (Président/Coprésidents PDG)</li> <li>• Commentaires des membres, observateurs et participants du CAHAI</li> </ul>
10h40		<p><b>3.8 Chapitre 8 - Options possibles pour un cadre juridique du Conseil de l'Europe sur la conception, le développement et l'application de l'intelligence artificielle fondé sur les droits de l'homme, la primauté du droit et la démocratie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du chapitre (Président/Coprésidents PDG)</li> <li>• Commentaires des membres, observateurs et participants du CAHAI</li> </ul>
11h40		<p><b>3.9 - Chapitre 9 - Mécanismes pratiques possibles pour assurer la conformité et l'efficacité du cadre juridique (comme par exemple la création de mécanismes de vérification et/ou de certification ex ante, la surveillance par des autorités indépendantes, le bac à sable, etc.)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du chapitre (Président/Coprésidents PDG)</li> <li>• Commentaires des membres, observateurs et participants du CAHAI</li> </ul>
12h00		<b><i>Pause déjeuner</i></b>
14h30		<p><b>[Suite] 3.9 - Chapitre 9 - Mécanismes pratiques possibles pour assurer la conformité et l'efficacité du cadre juridique (comme par exemple la création de mécanismes de vérification et/ou de certification ex ante, la surveillance par des autorités indépendantes,</b></p>

		<p><b>le bac à sable, etc.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du chapitre (Président/Coprésidents PDG)</li> <li>• Commentaires des membres, observateurs et participants du CAHAI</li> </ul>
15h10		<p><b>3.10 Chapitre 10 - Considérations finales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du chapitre (Président/Coprésidents PDG)</li> <li>• Commentaires des membres, observateurs et participants du CAHAI</li> </ul>
16h00	CAHAI(2020)09-rev2 ( <i>restreint</i> )	<p><b>4. Analyse de la consultation électronique des membres, observateurs et participants du CAHAI</b> Présentation par le secrétariat suivie d'un débat</p>
16h30		<p><b>5. Audition des candidats au statut d'observateur auprès du CAHAI (à huis clos ; pour les chefs de délégation uniquement)</b></p> <p>Informations fournies par le Secrétariat, suivies d'une discussion</p>
17h00		<b>Clôture de la deuxième journée</b>
<b>jeudi 17 décembre 2020</b>		
9h30	<a href="#">CAHAI(2019)INF2-rev3</a>	<b>6. Point d'information : Mises à jour fournies par les membres, observateurs et participants du CAHAI</b>
9h40		<b>7. Point d'information : Conférence sur "La protection des droits de l'homme à l'ère de l'IA - l'Europe comme référence internationale pour la réglementation de l'intelligence artificielle"</b> - Conférence organisée par la présidence allemande du Comité des Ministres
9h45		<b>8. Point d'information : Projet de déclaration du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur les risques de la prise de décision assistée par ordinateur ou par intelligence artificielle dans le domaine des filets de sécurité sociale</b>
9h50		<b>9. Coopération avec d'autres organisations internationales</b>
		9.1 Presentation of the ongoing work within UNESCO
		9.2 Presentation of the ongoing work within OECD
		9.3 Presentation of the ongoing work within the European Commission
		9.4 Presentation of the ongoing work within FRA

10h15		9.5 Discussion
10h35	<a href="#">CAHAI(2020)03rev 1-prov</a> <a href="#">CAHAI(2019)04-fin</a> <a href="#">CAHAI-COG(2020)PV1</a> <a href="#">CAHAI-COG(2020)PV2</a> <a href="#">CAHAI-COG(2020)04 (uniquement en anglais)</a> <a href="#">CAHAI-COG(2020)05 (uniquement en anglais)</a>	<b>10. Consultations multipartites du CAHAI</b> Présentation par les co-présidents du Groupe Sensibilisation et Consultation (CAHAI-COG), suivie des commentaires des membres, observateurs et participants du CAHAI
12h00		<b><i>Pause déjeuner</i></b>
14h30		<b>11. Prochaines étapes pour la finalisation du projet d'étude de faisabilité en vue de sa soumission au Comité des Ministres</b>
15h00	<a href="#">CAHAI(2020)10ADDrev2</a> <a href="#">Rapport d'état d'avancement du CAHAI</a> <a href="#">CAHAI(2020)10ADDrev1</a>	<b>12. Groupes de travail CAHAI (nominations, calendrier, tâches)</b> Informations fournies par le Secrétariat, suivies d'une discussion
15h50	<a href="#">CAHAI-BU(2020)REP3</a> <a href="#">CAHAI(2020)22</a>	<b>13. Informations sur le Bureau du CAHAI</b>
16h00	<a href="#">CM/Res(2011)24</a>	<b>14. Élection ou réélection du président et du vice-président pour 2021</b>
16h10	<a href="#">CAHAI(2020)25rev</a>	<b>15. Dates et lieu des prochaines réunions</b>
16h15		<b>16. Toute autre question</b>

16h20		<b>17. Adoption du rapport abrégé et clôture de la réunion</b>
17h00		<b>Fin de la réunion</b>

---

## AUTRE ÉVÉNEMENT

---

Cet événement a été financé grâce à une contribution volontaire du Japon.

**15 décembre 2020, 13h00 à 14h00** – Panel international en ligne, « Garantir une gouvernance démocratique de l'IA – Défis et perspectives »

Discussion publique et en direct sur BlueJeans Events (en anglais uniquement) avec :

- Mme Deborah Bergamini, membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) ;
- M. Hiroaki Kitano, président et directeur général de Sony Computer Science Laboratories, Inc, directeur général de Sony AI, Inc. ;
- M. Armando Guío Español, consultant de la Banque de développement d'Amérique latine et auteur du cadre éthique colombien sur l'IA.

## ANNEXE II

### List of Participants / *Liste des participants*

#### MEMBER STATES OF THE COUNCIL OF EUROPE / ETATS MEMBRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

##### ALBANIA / ALBANIE

**Ms Sabrina QYPI**, Department of Criminal Analyses and Information, Albanian State Police / *Département des Analyses et renseignements criminels, Police d'État albanaise*

##### ANDORRA / ANDORRE

**Ms Jordi ASCENSI**, Project Coordinator, Andorra Innovation Hub – Andorra Research & Innovation / *Coordinateur de projet, Centre d'innovation d'Andorre - Recherche et innovation d'Andorre*

**Ms Olímpia TORRES BARROS**, Third Secretary, Service of General and Legal Affairs, Ministry of Foreign Affairs / *Troisième secrétaire, Service des affaires générales et juridiques, ministère des affaires étrangères*

##### ARMENIA / ARMÉNIE

**Ms Zoya TOVMASYAN**, Department of Law and International Treaties, Ministry of Foreign Affairs / *Département du droit et des traités Internationaux, Ministère des affaires étrangères*

##### AUSTRIA / AUTRICHE

**Ms Heidi HAVRANEK**, Department for International Relations and Legal Matters, Head of Unit for International Digital Matters and E-Government, Federal Ministry for Digital and Economic Affairs / *Département des relations internationales et des questions juridiques, chef de l'unité des affaires numériques internationales et de l'administration en ligne, ministère fédéral des affaires numériques et économiques*

**Mr Martin HACKL**, Chief Digital Officer, Federal Ministry of Constitutional Affairs, Reforms, Deregulation and Justice / *Chef de la direction numérique, ministère fédéral des affaires constitutionnelles, des réformes, de la déréglementation et de la justice*

**Mr Martin SCHNEIDER**, Consultant, Dep III 3, Legal Information and IT, Federal Ministry of Justice / *Consultant, Dep III 3, Information juridique et informatique, Ministère fédéral de la Justice*

**Mr Andreas BILGERI**, Deputy Permanent Representative, Permanent Representation of Austria to the Council of Europe / *Représentant permanent adjoint, Représentation permanente de l'Autriche auprès du Conseil de l'Europe*

##### AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

**Mr Fariz T. JAFAROV**, Director, E-GOV Development Center / *Directeur, Centre de développement E-GOV*

**Mr Gunay KAZIMZADE**, Executive Advisor on AI, E-GOV Development Center / *Conseiller exécutif sur l'IA, Centre de développement E-GOV*

**Ms Aziza VIDADI**, International Relations Specialist, Strategic Development and Communications Department, E-GOV Development Center / *Spécialiste des relations internationales, Département du développement stratégique et de la communication, Centre de développement E-GOV*

**Mr Samir MAMMADOV**, Senior AI Specialist, E-GOV Development Center / *Spécialiste principal en IA, Centre de développement E-GOV*

**Mr Ismayil RASULZADE**, Assistant to the Director, E-GOV Development Center / *Assistant du Directeur, Centre de développement E-GOV*

**Ms Khayala FATULLAYEVA**, E-GOV Development Center / *Centre de développement E-GOV*

## **BELGIUM / BELGIQUE**

**Ms Peggy VALCKE**, Researcher and Professor in ICT and Media at the Faculty of Law at the KU Leuven / *Chercheuse et professeur en ICT et médias à la faculté de droit à la KU Leuven*

**Mme Laureline NOOTENS**, Data Protection Officer at the Ministry of the French Community / *Déléguée à la protection des données au sein du ministère de la Communauté française*

**Ms Sylvie KORMOSS**, FPS Home Affairs - International Unit / *SPF Affaires intérieures - Unité internationale*

**Ms Christel MAHIEU**, Head of Privacy protection, FPS Home Affairs / *Responsable de la protection de la vie privée au sein du SPF Affaires intérieures*

**Ms Nathalie SMUHA**, Independent Expert - Researcher in Law and Ethics of Technology at the KU Leuven Faculty of Law & Head of AI4Belgium's Ethics & Law Working Group / *Expert indépendante - Chercheur en droit et éthique des technologies à la Faculté de droit de la KU Leuven et Chef du groupe de travail "Ethique et droit" d'AI4Belgium*

## **BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZÉGOVINE**

**Mr Dag DZUMRUKCIC**, Minister counsellor, Department for International Legal Affairs, Ministry of Foreign Affairs / *Ministre conseiller, Département des affaires juridiques internationales, Ministère des affaires étrangères*

## **BULGARIA / BULGARIE**

**Mme Janeta ROGOVA**, Head of Legal activity in the field of transport, communications and e-government Department Legal Directorate, Ministry of Transport, Information Technology and Communications / *Chef de l'activité juridique dans le domaine du transport, des communications et du département de l'e-gouvernement, Direction juridique, Ministère des transports, des technologies de l'information et des communications*

## **CROATIA / CROATIE**

**Ms Leda LEPRI**, Ministry of Justice and Public Administration / *Ministère de la justice et de l'administration publique*

**Ms Gordana LUČAR KORAČ**, Ministry of Justice and Public Administration / *Ministère de la justice et de l'administration publique*

**Mr Zoran LUSA**, Head of Sector, Independent Sector for Digitalization of Justice and Public Administration, Ministry of Justice and Public Administration / *Chef de secteur, Secteur indépendant pour la numérisation de la justice et de l'administration publique, Ministère de la justice et de l'administration publique*

## **CYPRUS / CHYPRE**

**Mr Aristos TSIARTAS**, Head of Human Rights Department, Ministry of Justice and Public Order / *Chef du Service des droits de l'Homme, Ministère de la justice et de l'ordre public*

## **CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE**

**Ms Monika HANYCH**, Legal Counsellor, Office of the Government Agent before the European Court of Human Rights, Ministry of Justice / *Conseillère juridique, bureau de l'agent du Gouvernement auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, Ministère de la justice*

**Ms Adriana DERGAM**, Member of the Council to the Czech Government for Human Rights, Head of Corporate Comm.& Sustainability, Vodafone (Czech Republic) / *Membre du Conseil du gouvernement tchèque pour les droits de l'homme, responsable de la communication d'entreprise et du développement durable, Vodafone (République tchèque)*

**Mr Karel KUHNL**, Desk officer for the Council of Europe, Ministry of Foreign Affairs / *Officier de bureau pour le Conseil de l'Europe, Ministère des affaires étrangères*

## **DENMARK / DANEMARK**

**Ms Josephine GREMAUD ROSENBERG**, Ministry of Justice of Denmark, Office of Data Protection / *Ministère de la justice du Danemark, Office de la protection des données*

## **ESTONIA / ESTONIE**

**Ms Siiri AULIK**, Adviser, Public Law Division, Ministry of Justice / *Conseillère, division du droit public, Ministère de la justice*

**Mr Indrek REIMAND**, Head of IT, Ministry of Culture / *Responsable informatique, Ministère de la culture*

**Mr Taavo LUMISTE**, Deputy Permanent Representative, Permanent Representation of Estonia to the Council of Europe / *Adjoint au Représentant permanent, Représentation permanente de l'Estonie auprès du Conseil de l'Europe*

**Ms Monika MIKIVER**, Adviser, Ministry of Justice / *Conseillère, Ministère de la justice*

**Mr Ott VELSBURG**, Government Chief Data Officer / *Responsable des données du gouvernement*

## **FINLAND / FINLANDE**

**Ms Mia SPOLANDER**, Deputy to the Permanent Representative, Permanent Representation of Finland to the Council of Europe / *Adjointe au Représentant permanent, Représentation permanent de la Finlande auprès du Conseil de l'Europe*

**Ms Kristine ALANKO**, Intern, Ministry of Economic Affairs and Employment / *Stagiaire, Ministère des affaires économiques et de l'emploi*

## FRANCE

**Mr Nicolas AMAR**, Deputy to the National Coordinator for Artificial Intelligence / *Adjoint au coordonnateur national pour intelligence artificielle*

**Ms Marine KETTANI**, Magistrate and Policy Officer at the Ministry of Justice, in charge of innovation and technology issues / *Magistrate et chargée de mission au Ministère de la Justice, en charge des questions d'innovation et de technologies*

**Mr Jérémy HUREAUX**, Deputy to the Ambassador for Digital Affairs, Ministry of Europe and Foreign Affairs / *Adjoint de l'ambassadeur pour le numérique, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères*

**Mme Gaëlle TAILLE**, Deputy to the Permanent Representative of France to the Council of Europe / *Adjointe à la Représentante permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe*

**Mme Victoria LAFAGE-ROUX**, Lawyer / *Juriste*

## GEORGIA / GÉORGIE

**Mr Beka KENKADZE**, Senior Lawyer, Private Sector Oversight Department, State Inspector's Service / *Avocat principal, Direction de l'audit du secteur privé et de l'évaluation, Service d'inspection d'État*

**Ms Mariam ELKANASHVILI**, International Relations and Legal Matters Coordinator of International Relations, Analytics and Strategic Development Department, State Inspector's Service / *Relations internationales et questions juridiques Coordinateur du département des relations internationales, de l'analyse et du développement stratégique, Service d'inspection de l'État*

## GERMANY / ALLEMAGNE

**Prof. Christian KASTROP**, State secretary from the Ministry of Justice, on behalf of the German Chairmanship of the Committee of Ministers / *Secrétaire d'État du ministère de la justice, au nom de la présidence allemande du Comité des ministres*

**Mr Wolfgang TEVES**, Head of Division for Digital Strategy; Key Policy Issues of the Information Society, Federal Ministry of Justice and Consumer Protection / *Chef de la Division de la stratégie numérique, questions politiques clés de la société de l'information, ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs*

**Mr Tobias KATZSCHMANN**, Federal Ministry of Education and Research / *Ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche (Bundesministerium für Bildung und Forschung - BMBF)*

**Ms Lena Kristina HOCKE, LL.M.**, Senior Lecturer, Unit Digital Strategy, Fundamental Issues of the Information Society / *LL.M. maître de conférences, unité stratégie numérique, questions fondamentales de la société de l'information*

**Mr Rolf MAFAEL, Dr.**, Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary, Permanent Representative of Germany to the Council of Europe and Chair of the Ministers' Deputies / *Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent de l'Allemagne auprès du Conseil de l'Europe et Président des Délégués des Ministres*

**Mr Jan MACLEAN**, Deputy to the Permanent Representative, Permanent Representation of Germany to the Council of Europe / *Adjoint au Représentant permanent, Représentation permanente de l'Allemagne auprès du Conseil de l'Europe*

**Ms Petra DACHTLER**, Head of Unit for the OSCE and Council of Europe, Federal Foreign Office / *Chef d'unité pour l'OSCE et le Conseil de l'Europe, Ministère fédéral des affaires étrangères*

**Mr Lorenz BARTH**, Task Force for the Council of Europe Presidency, Federal Foreign Office / *Task Force pour la présidence du Conseil de l'Europe, Ministère fédéral des affaires étrangères*

**Mr Axel BERG, Dr.**, Ambassador (ret.), Special Advisor - Task Force for the German Presidency of the Council of Europe at the Federal Foreign Office / *Ambassadeur (ret.), Conseiller spécial - Task Force pour la présidence allemande du Conseil de l'Europe au ministère fédéral des Affaires étrangères*

**Ms Swantje MAECKER**, Policy officer, Cyber Policy Coordination Unit, Federal Foreign Office / *Chargé de mission, Unité de coordination de la cyberpolitique, Ministère fédéral des affaires étrangères*

**Ms Regine GRIENBERGER, Dr.**, Cyber Ambassador of the Federal Foreign Office of Germany / *Cyber-ambassadeur du ministère fédéral des affaires étrangères de l'Allemagne*

**Mr Benjamin STAPPENBECK**, Ministry of Justice and Consumer Protection / *Ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs*

**Mr Jens HUBER**, Federal Foreign Office / *Ministère fédéral des affaires étrangères*

**Ms Isabella FLORES OVIEDO**, Ministry of Justice and Consumer Protection / *Ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs*

## **GREECE / GRÈCE**

**Ms Aggaliki BOLI**, Digital Strategy Directorate, Department of Digital Strategy, Ministry of Digital Governance / *Direction de la stratégie numérique, Service de la stratégie numérique, Ministère de la gouvernance numérique*

**Mr Leonidas CHRISTOPOULOS**, Secretary General of Digital Governance and Simplification of Procedures, Ministry of Digital Governance / *Secrétaire général de la gouvernance numérique et de la simplification des procédures, Ministère de la gouvernance numérique*

**Ms Antigoni GIANNAKAKI**, Legal Advisor to the Minister of Digital Governance, Ministry of Digital Governance / *Conseiller juridique auprès du Ministre de la gouvernance numérique, Ministère de la Gouvernance numérique*

**Ms Sofia KASTRANTA**, Deputy Legal Counsellor, Special Legal Department, Ministry of Foreign Affairs / *Conseillère juridique adjointe, Département juridique spécial, Ministère des affaires étrangères*

**Ms Kalliopi POLITOU**, Digital Strategy Directorate, Department of Digital Economy, Investments and Digital Skills, Ministry of Digital Governance / *Direction de la stratégie numérique, Département de l'économie numérique, des investissements et des compétences numériques, Ministère de la Gouvernance numérique*

**Dr Konstantinos SFIKAS**, Directorate of Electronic Government, Department of Open Government, Ministry of Digital Governance / *Direction du gouvernement électronique, Ministère du gouvernement ouvert, Ministère de la gouvernance numérique*

## **HUNGARY / HONGRIE**

**Mr Zoltán TURBÉK**, Director, Department of International Organizations, Ministry of Foreign Affairs and Trade / *Directeur du département des organisations internationales, Ministère des affaires étrangères et du commerce*

**Ms Kata BENCZE**, Chief Counsellor, Ministry of Justice / *Conseiller en chef, Ministère de la justice*

**Mr Viktor SZABO**, Desk Officer, Ministry of Innovation and Technology / *Responsable de bureau, Ministère de l'innovation et de la technologie*

**Mr Dezső MIKLÓS**, Deputy Director of Alfréd Rényi Research Institute of the Hungarian Academy of Sciences / *Directeur adjoint de l'institut de recherche Alfréd Rényi de l'Académie des sciences de Hongrie*

**Mr Balint MOGYOROSI**, Desk Officer, Department of International Organizations, Ministry of Foreign Affairs and Trade / *Responsable de bureau, Département des organisations internationales, Ministère des affaires étrangères et du commerce*

#### ICELAND / ISLANDE

**Mr Haraldur STEINTHORSSON**, Legal Adviser, Ministry of Finance and Economic Affairs / *Conseiller juridique, Ministère des finances et des affaires économiques*

**Ms Lilja JONSDOTTIR**, Specialist, Department of Policy Coordination, Prime Minister's Office / *Spécialiste, Département de la coordination des politiques, Cabinet du Premier ministre*

**Mr Pétur Berg MATTHÍASSON**, Senior Policy Advisor, Prime Minister's Office / *Conseiller politique principal, Cabinet du Premier ministre*

#### IRELAND / IRLANDE

**Ms Eimear FARRELL**, Assistant Principal, National AI Strategy & EU industrial policy, Department of Business, Enterprise & Innovation / *Directeur adjoint, Stratégie nationale d'IA et politique industrielle de l'UE, Département des affaires, des entreprises et de l'innovation*

**Mr Fiachra BYRNE**, Justice Attaché, Permanent Representation of Ireland to the Council of Europe / *Attaché de justice, Représentation permanente de l'Irlande auprès du Conseil de l'Europe*

#### ITALY / ITALIE

**Mr Marco BELLEZZA**, Chief Executive Officer, Infratel Italia S.p.A. / *Directeur général, Infratel Italia S.p.A.*

**Mr Michele GIACOMELLI**, Ambassador, Permanent Representative of Italy to the Council of Europe / *Ambassadeur, Représentant Permanent de l'Italie auprès du Conseil de l'Europe*

**Mr Raffaele FESTA**, Deputy to the Permanent Representative of Italy to the Council of Europe / *Adjoint*

**Ms Serena DELL'AGLI**, Executive Assistant, Technical Secretariat of the Managing Director, Infratel Italia S.p.A. / *Assistant exécutif, Secrétariat technique du directeur général, Infratel Italia S.p.A.*

#### LATVIA / LETTONIE

**Ms Janis RATKEVICS**, Senior Consultant, Information Society Policy Implementation Coordination Division, Ministry of Environment and Regional Development / *Consultant principal, Division de la coordination de la mise en œuvre de la politique de la société de l'information, Ministère de l'environnement et du développement régional*

## LIECHTENSTEIN

**Mr Noah OEHRI**, Diplomatic Officer, Office for Foreign Affairs / *Diplomate, Office pour les Affaires Etrangères*

**Ms Alina BRUNHART** - *Apologised / Excusé* - Diplomatic Officer, Division for Security and Human Rights, Office for Foreign Affairs / *Diplomate, Division de la sécurité et des droits de l'homme, Office pour les Affaires Etrangères*

## LITHUANIA / LITUANIE

**Mr Arūnas CIJŪNAITIS**, Ministry of Economy and Innovation / *Ministère de l'économie et de l'innovation*

**Mr Darius GAIDYS**, Ambassador for Digital Affairs, Ministry of Foreign Affairs / *Ambassadeur pour les affaires numériques, Ministère des affaires étrangères*

**Mr Petras JAKAVANOVIS**, Senior adviser, Digital Agenda Department, Ministry of Economy and Innovation / *Conseiller, Service de la stratégie numérique, Ministère de l'économie et de l'innovation*

## LUXEMBOURG

**M. Max GINDT**, the Government of the Grand Duchy of Luxembourg, Ministry of State, Media and Communications Service / *le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, Ministère d'État, Service des médias et des communications*

**M. Thierry ZEIEN**, Attaché, Department of State, Media and Communications Services / *Attaché, Ministère d'État, Service des médias et des communications*

## MALTA / MALTE

**Mr Trevor SAMMUT**, Chief Regulatory Officer, Malta Digital Innovation Authority / *Chef de la réglementation, Autorité de l'innovation numérique de Malte*

## REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

**Ms Veronica CRETU** - Independent expert / *Expert indépendant*

**Ms Corina CALUGARU** - Ambassador, Permanent Representative of the Republic of Moldova to the Council of Europe / *Ambassadeur, Représentante permanente de la République de Moldova auprès du Conseil de l'Europe*

## MONACO

**Mme Hélène AMOURDEDIEU**, Policy officer, Head of the legal unit of the Interministerial Delegation in charge of Digital Transition / *Chargée de mission, responsable de la cellule juridique de la Délégation Interministérielle chargée de la Transition Numérique*

## MONTENEGRO

**Ms Milena NIKCEVIC**, Director, Directorate for e-government and cyber security, Ministry of Public Administration / *Directeur, Direction de l'administration en ligne et de la cybersécurité, ministère de l'administration publique*

## **NETHERLANDS / PAYS-BAS**

**Mr Floris KREIKEN**, Policy Advisor, Ministry of the Interior and Kingdom Relations / *Conseiller politique principal, Ministère de l'intérieur et des relations au sein du Royaume*

**Ms Monika MILANOVIC**, Legal Advisor, Ministry of the Interior and Kingdom Relations / *Conseillère juridique, Ministère de l'intérieur et des relations au sein du Royaume*

**Mr Sander MUL**, Senior Policy Adviser, Ministry of Justice and Security / *Conseiller politique principal, Ministère de la justice et de la sécurité*

**Ms Laura RIJNAARTS**, Legal advisor, Ministry of the Interior and Kingdom Relations / *Conseillère juridique, Ministère de l'intérieur et des relations au sein du Royaume*

**Mr Michael VOS**, Senior Policy Advisor, AI Policy Team, Ministry of Justice and Security / *Conseiller politique principal, équipe chargée de la politique d'AI, Ministère de la justice et de la sécurité*

## **NORTH MACEDONIA / MACEDOINE DU NORD**

**Ms Elena BODEVA**, Head of Unit, Directorate for Multilateral Relations and Security Cooperation, Ministry of Foreign Affairs / *Chef d'unité, Direction des relations multilatérales et de la coopération en matière de sécurité, Ministère des affaires étrangères*

**Mr Ivica DIMITROVSKI**, PhD, Associate Professor, Faculty of Computer Science and Engineering, Ss.Cyril and Methodius University, Skopje / *Professeur agrégé, Faculté d'informatique et d'ingénierie, Université de Ss.Cyril et Methodius, Skopje*

**Mr Jasmin HASANOVIKJ**, Third secretary, Permanent Mission of the Republic of North Macedonia to the Council of Europe

## **NORWAY / NORVÈGE**

**Ms Heather BROOMFIELD**, Senior Advisor / *Conseiller principal*

**Mr Håkon BERGSJØ**, Deputy Director, the Norwegian National Security Authority / *Directeur adjoint, autorité norvégienne de sécurité nationale*

**Mr Truls Loke DESBANS**, Communications Officer, Permanent Mission of Norway to the Council of Europe / *Chargée de communication, mission permanente de la Norvège auprès du Conseil de l'Europe*

## **POLAND / POLOGNE**

**Mr Robert KROPLEWSKI**, Plenipotentiary of the Minister of Digitization for the Information Society, Ministry of Digitization / *Plénipotentiaire du ministre de la numérisation pour la société de l'information, Ministère de la numérisation*

**Ms Iwona OSTRZYŻEK**, Department for International Cooperation and Human Rights, Ministry of Justice / *Département pour la coopération internationale et les droits de l'homme, Ministère de la justice*

**Ms Cecylia BERNACKA**, Ministry of Justice / *Ministère de la justice*

## PORTUGAL

**Mr Pedro ALMEIDA**, Legal Adviser, European Affairs Coordination Unit, Directorate-General for Justice Policy, Ministry of Justice / *Conseiller juridique, Unité de coordination des affaires européennes, Direction générale de la politique de la justice, Ministère de la justice portugais*

## ROMANIA / ROUMANIE

**Mr Andrei DINCULESCU BIGHEA**, Counsellor, Government of Romania / *Conseiller, Gouvernement de la Roumanie*

**Mr Radu NICOLESCU**, Government of Romania / *Gouvernement de la Roumanie*

**Mr Dragoş NEGOIŢĂ**, Government of Romania / *Gouvernement de la Roumanie*

**Ms Angela VORVOREANU**, Government of Romania / *Gouvernement de la Roumanie*

**Mr Victor-Adrian VEVERA**, Government of Romania / *Gouvernement de la Roumanie*

**Ms Carmen Elena CÎRNU**, Government of Romania / *Gouvernement de la Roumanie*

**Ms Sabin SĂRMAŞ**, Government of Romania / *Gouvernement de la Roumanie*

**Mr Octavian OPREA**, Government of Romania / *Gouvernement de la Roumanie*

**Mr Vlad CIOBANU**, Adviser in the Cabinet Office of the Prime Minister / *Conseiller au sein du Cabinet du Premier ministre*

**Mr Valeriu PADUREANU**, Government of Romania / *Gouvernement de la Roumanie*

**Mr Cosmin COSTACHE**, Government of Romania / *Gouvernement de la Roumanie*

**Mr Marian MURGULET**, Government of Romania / *Gouvernement de la Roumanie*

## RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE

**Ms Oksana TARASENKO**, Deputy Minister of Economic Development of the Russian Federation / *Vice-ministre du développement économique de la Fédération de Russie*

**Mr Andrey NEZNAMOV**, Senior researcher of the Russian Academy of Science, Executive director for AI regulation, Sberbank / *Chercheur principal de l'Académie des sciences de Russie, Directeur exécutif pour la réglementation de l'IA, Sberbank*

**Mr Rustam TIKHONOV**, Director of the Department for Strategic Development and Innovation at the Ministry of Economic Development

**Ms Nikita YAKUNOV**, Head of Division of Institutions of Innovation Development of the Department for Strategic Development and Innovation at the Ministry of Economic Development of the Russian Federation / *Chef de la division des institutions de développement de l'innovation du département pour le développement stratégique et l'innovation au ministère du développement économique de la Fédération de Russie*

**Ms Maria ALEEVA**, Deputy Head of Division of Institutions of Innovation Development of the Department for Strategic Development and Innovation at the Ministry of Economic Development of the Russian Federation / *Chef adjoint de la division des institutions de développement de l'innovation du département pour le développement stratégique et l'innovation au ministère du développement économique de la Fédération de Russie*

**Mr Vladislav BABICH**, Counsellor of the Division of Institutions of Innovation Development of the Department for Strategic Development and Innovation at the Ministry of Economic Development of the Russian Federation / *Conseiller de la division des institutions de développement de l'innovation du département pour le développement stratégique et l'innovation au ministère du développement économique de la Fédération de Russie*

**Ms Sofia ZAKHAROVA**, Head of the Department, Presidential Directorate for the Development of ICT and Communication Infrastructure / *Chef du département, Direction présidentielle pour le développement des TIC et des infrastructures de communication*

**Mr Alexey SAZHINOV**, Deputy to the Permanent Representative, Permanent Representation of the Russian Federation to the Council of Europe / *Adjoint au Représentant permanent, Représentation permanente de la Fédération de Russie auprès du Conseil de l'Europe*

**Mr Andrey KULESHOV**, Advisor on international cooperation and coordination, Center for Artificial Intelligence Science and Technology, Moscow Institute of Physics and Technology / *Conseiller en matière de coopération et de coordination internationales, Centre pour la science et la technologie de l'intelligence artificielle, Institut de physique et de technologie de Moscou*

**Mr Konstantin KOSORUKOV**, Deputy to the Permanent Representative, Permanent Representation of the Russian Federation to the Council of Europe / *Adjoint au Représentant permanent, Représentation permanente de la Fédération de Russie auprès du Conseil de l'Europe*

**Mr Andrey IGNATYEV**, Deputy Head of the Division of Economic Cooperation and Development of the Department of Multilateral Economic Cooperation and Special Projects, Ministry of Economic Development of the Russian Federation / *Chef adjoint de la division de la coopération économique et du développement du département de la coopération économique multilatérale et des projets spéciaux, Ministère du développement économique de la Fédération de Russie*

**Mr Dmitry BELYAEV**, Head of Innovation Infrastructure Division, Department for Strategic Development and Innovation, Ministry of Economic Development of the Russian Federation / *Chef de la division de l'infrastructure de l'innovation, département du développement stratégique et de l'innovation, ministère du développement économique de la Fédération de Russie*

**Mr Alan KHUBAEV**, Executive Officer, Department for Information Security, Ministry of Digital Development, Communication and Mass Media / *Directeur exécutif, Département de la sécurité de l'information, Ministère du développement numérique, de la communication et des médias*

**Ms Margarita BELYAKOVA**, Counsellor, Department for Information Security, Ministry of Digital Development, Communication and Mass Media / *Conseiller, Département de la sécurité de l'information, Ministère du développement numérique, de la communication et des médias*

**Ms Anna ABRAMOVA**, Head of the Department on Digital Economy and AI, MGIMO-University / *Chef du département sur l'économie numérique et l'IA, MGIMO-Université*

**SAN MARINO / SAINT-MARIN**

## SERBIA / SERBIE

**Ms Dara GRAVARA STOJANOVIC**, Ministry of Public Administration and Local Self-Government / Ministère de l'administration publique et des collectivités territoriales

## SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

**Ms Barbora ŠIKUTOVA** - Legal expert, International Law Section, Department of European Affairs and Foreign Relations Ministry of Justice / *Juriste expert, Section du droit international, Département des affaires européennes et des relations extérieures Ministère de la justice*

**Ms Jana NOVOHRADSKA** - Office of the Deputy Prime Minister of the Slovak Republic for Investments and Informatization / *Bureau du vice-premier ministre de la République Slovaque chargé des investissements et de l'informatisation*

**Ms Juraj PODROUŽEK**, Digital Policies and International Relations Division Officer, Office of the Deputy Prime Minister of the Slovak Republic for Investments and Informatization / *Responsable de la division des politiques numériques et des relations internationales, Bureau du vice-premier ministre de la République slovaque pour les investissements et l'informatisation*

**Mr Tomáš JUCHA**, Director, Department of Digital Policies and International Cooperation, Digital Agenda Division, Office of the Deputy Prime Minister of the Slovak Republic for Investments and Informatization / *Directeur, Département des politiques numériques et de la coopération internationale, Division de la stratégie numérique, Bureau du vice-premier ministre de la République slovaque pour les investissements et l'informatisation*

**Ms Lenka ZUBOROVA**, Officer, Department of Digital Policies and International Cooperation, Digital Agenda Division, Office of the Deputy Prime Minister of the Slovak Republic for Investments and Informatization / *Responsable, Département des politiques numériques et de la coopération internationale, Division de la stratégie numérique, Bureau du vice-premier ministre de la République slovaque pour les investissements et l'informatisation*

## SLOVENIA / SLOVÉNIE

**Ms Irena VOGRINČIČ**, Undersecretary, Ministry of Justice / *Sous-secrétaire, Ministère de la justice*

**Mr Gregor STROJIN (Chair/Président)**, Advisor to the President, Supreme Court of the Republic of Slovenia / *Conseiller du Président, Cour suprême de la République de Slovénie*

**Mr Marko GROBELNIK**, Expert researcher in the field of Artificial Intelligence (AI) / *Chercheur expert dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA)*

## SPAIN / ESPAGNE

**Ms Victoria ALSINA BURGUES**, Industry Assistant Professor and Academic Director, Center for Urban Science and Progress, Associated Faculty, Technology, Culture and Society Department, Senior Fellow, The Governance Lab / *Professeur adjoint en industrie et Directeur académique, Center for Urban Science and Progress, Faculté associée, Département Technologie, Culture et Société, Senior Fellow, The Governance Lab*

**Mr Mario HERNANDEZ RAMOS**, Senior Adviser, General Directorate Legal International Cooperation and Human Rights, Ministry of Justice / *Conseiller principal, Direction générale de la coopération juridique internationale et des droits de l'homme, Ministère de la justice*

**Mr Alberto GAGO FERNÁNDEZ**, Senior Adviser, State Secretariat for Digitalisation and Artificial Intelligence, Ministry of Economy and Digital Transformation / *Conseiller principal, Secrétariat d'État à la numérisation et à l'intelligence artificielle, ministère de l'économie et de la transformation numérique*

**Ms Laura FLORES IGLESIAS**, Deputy Director General of Artificial Intelligence and Digital Enabling Technologies, State Secretariat for Digitalisation and Artificial Intelligence, Ministry of Economic Affairs and Digital Transformation / *Directrice générale adjointe de l'intelligence artificielle et des technologies numériques habilitantes, Secrétariat d'État à la numérisation et à l'intelligence artificielle, Ministère de l'économie et de la transformation numérique*

**Mr Enrique BELDA**, Director of the Security Technology Centre (CETSE), Ministry of the Interior / *Directeur du Centre des technologies de sécurité (CETSE), Ministère de l'intérieur*

**Mr Juan Carlos GONZÁLEZ**, Project Management in the Ministry of Interior in Spain / *Gestion de projets au sein du Ministère de l'intérieur en Espagne*

**Ms Lucía VELASCO**, Director of the Cabinet of the State Secretariat for Digitalisation and Artificial Intelligence, Ministry of Economic Affairs and Digital Transformation / *Directeur de cabinet du Secrétariat d'État à la numérisation et à l'intelligence artificielle, ministère de l'économie et de la transformation numérique*

**Mr Manuel MONTOBBIO**, Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary, Permanent Representative of Spain to the Council of Europe / *Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent de l'Espagne auprès du Conseil de l'Europe*

**Mr Juan Ignacio IQUINO LAFUENTE**, Deputy to the Permanent Representative, Permanent Representation of Spain to the Council of Europe / *Adjoint au Représentant permanent de l'Espagne auprès du Conseil de l'Europe*

## **SWEDEN / SUÈDE**

**Mr Magnus NORDSTRÖM**, Deputy Director, Europe Division, Department for European Security Policy, Ministry for Foreign Affairs / *Directeur adjoint, Division Europe, Département de la politique de sécurité européenne, Ministère des affaires étrangères*

**Ms Tilde BERGGREN**, Deputy Director, Department for International Law, Human Rights and Treaty Law, Ministry for Foreign Affairs / *Directrice adjointe, Département du droit international, des droits de l'homme et du droit des traités, Ministère des affaires étrangères*

**Ms Caroline PERSSON**, Deputy to the Permanent Representative, Permanent Representation of Sweden to the Council of Europe / *Adjointe au représentant permanent, Représentation permanente de la Suède auprès du Conseil de l'Europe*

## **SWITZERLAND / SUISSE**

**Ms Monique COSSALI SAUVAIN**, Federal Department of Justice and Police, Federal Department of Justice and Police, Federal Office of Justice, Directorate of Public Law, Head of Unit for Legislative Projects and Methods / *Département fédéral de justice et police, office fédéral de la justice, domaine de direction Droit public, cheffe unité projets et méthodes législatives*

**Mr Roger DUBACH**, Ambassador, Federal Department of Foreign Affairs, Deputy Director, Directorate of Public International Law, Head of Division of Public International Law, International Treaties and Neighbourhood Law / *Ambassador, département fédéral des affaires étrangères, vice-directeur de la direction du droit international public, chef division, droit international public, traités internationaux et droit de voisinage*

**Mr Jürg LINDENMANN**, Advisor, Federal Department of Foreign Affairs, Directorate of International Law / *Conseiller, Département fédéral des affaires étrangères, Direction du droit international public*

**Mr Thomas SCHNEIDER**, Ambassador, Federal Department of the Environment, Transport, Energy and Communications, Deputy Director, Federal Office of Communications, Director of International Relations / *Ambassadeur, Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, Vice-Directeur, Office fédéral de la communication, Directeur Relations internationales*

**Ms Livia WALPEN**, Senior Policy Advisor International Relations, Swiss Federal Office of Communication (OFCOM), Swiss Federal Department of the Environment, Transport, Energy and Communications (DETEC) / *Conseiller politique principal en relations internationales, Office fédéral de la communication (OFCOM), Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC)*

## **TURKEY / TURQUIE**

**Ms Hande MERCAN AYGEN**, Head of Department, Ministry of Science and Technology – DG for EU and Foreign Affairs / *Chef de département, Ministère des sciences et de la technologie – DG pour l'UE et les Affaires étrangères*

**Ms Güldane Benan AKBAŞ**, EU Expert, Ministry of Science and Technology – DG for EU and Foreign Affairs / *Expert de l'UE, Ministère des sciences et de la technologie – DG pour l'UE et les Affaires étrangères*

**Ms Zümrüt MÜFTÜOĞLU**, Expert, Presidency of the Republic of Turkey – Digital Transformation Office / *Expert, Présidence de la République de Turquie – Bureau de la transformation numérique*

**Ms Leyla KESER BERBER, Prof., Dr.**, University of Bilgi / *Université de Bilgi*

**Mr Nevzat OZMEN**, Rapporteur Judge, Ministry of Justice / *Rapporteur juge, Ministère de la justice*

**Mr Kaan Furkan GÜLSOY**, Rapporteur Judge, DG for Foreign Affairs and EU, Ministry of Justice / *Rapporteur Juge, DG affaires étrangères et UE, Ministère de la justice*

## **UKRAINE**

**M. Oleksandr KOMPANIETS**, Director of the Digital Economy Directorate, Ministry of Digital Transition / *Directeur de la Direction de l'économie numérique, Ministère de la transition numérique*

**M. Vitalii GONCHARUK**, Head of the Expert Committee on Artificial Intelligence at the Ministry of Digital Transition / *Chef du Comité des experts sur l'Intelligence Artificiel auprès du Ministère de la transition numérique*

**Ms Gulsanna MAMEDIEVA**, Director General of the Directorate of European Integration, Ministry of Digital Transition / *Directrice générale de la Direction de l'intégration européenne, Ministère de la transition numérique*

**Mr Dmytro NIKANDROV**, Member of the expert committee on AI, Ministry of the Digital Transition / *Membre du comité d'experts sur l'IA, Ministère de la transition numérique*

**Ms Oleksandra KOVALENKO**, Head of the Expert Group on Child Online Safety, Ministry of Digital Transition / *Chef du groupe des expert sur la sécurité en ligne des enfants, Ministère de la transition numérique*

**Ms Olga KRAVTSOVA**, Member of the expert committee on AI, Ministry of the Digital Transformation / *Membre du Comité des experts sur l'IA auprès du Ministère de la transition numérique*

**M. Volodymyr BEHEII**, Head of Expert Group on AI, Ministry of Digital Transformation of Ukraine / *Chef du groupe des experts sur l'IA, Ministère de la Transformation numérique de l'Ukraine*

**Mr Hordii RUMIANTSEV**, Ministry of Digital Transformation of Ukraine / *Ministère de la Transformation numérique de l'Ukraine*

**UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI**

**Ms Bethan CHARNLEY**, Head of Strategic Projects, Centre for Data Ethics and Innovation / *Chef des projets stratégiques, Centre pour l'éthique des données et l'innovation*

**Mr David LESLIE**, Research Team Leader in Data Ethics, Governance and Regulation of Digital Technologies, Applied Ethics of Artificial Intelligence, and AI and Society, The Alan Turing Institute / *Chef d'équipe de recherche en éthique des données, gouvernance et réglementation du numérique Technologies, éthique appliquée de l'intelligence artificielle, IA et société, l'Institut Alan Turing*

**Ms Thiona PHILIPS**, Emerging Tech and Data, Cyber Policy Department, Foreign & Commonwealth Office / *Technologies et données émergentes, Service de la cyberpolitique, Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth*

**Mr Cailean OSBORNE**, Centre for Data Ethics and Innovation / *Centre pour l'éthique des données et l'innovation*

\*\*\*

**COUNCIL OF EUROPE BODIES AND INSTITUTIONS /  
ORGANES ET INSTITUTIONS DU CONSEIL DE L'EUROPE**

**PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE (PACE) / ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU  
CONSEIL DE L'EUROPE (APCE)**

**Mr Rik DAEMS**, President of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe / *Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe*

**Mr Wojciech SAWICKI**, Secretary General of the Assembly / *Secrétaire Général de l'Assemblée*

**Ms Liri KOPACI-DI-MICHELE**, Head of the Private Office of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe / *Cheffe du Cabinet de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe*

**Mr Artemy KARPENKO**, Deputy Head of the Private Office of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe / *Chef Adjoint du Cabinet de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe*

**Mme Stefania KRUGER**, Deputy to the Head of the Private Office of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe / *Adjointe à la Cheffe du Cabinet de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe*

**Ms Marja RUOTANEN**, Director, Committees Directorate / *Directrice, Direction des commissions*

**CONGRESS OF LOCAL AND REGIONAL AUTHORITIES / CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET  
REGIONAUX**

**Mr Kjartan MAGNÚSSON**, Secretary, Governance Committee / *Secrétaire, Comité de gouvernance*

**Mr Roman CHLAPAK**, incoming Secretary, Governance Committee / *Secrétaire entrant, Comité de gouvernance*

**EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS (ECHR) / COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME (CEDH)**

**COUNCIL OF EUROPE COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS / COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME DU CONSEIL DE L'EUROPE**

**Mme Anne WEBER**, Adviser, Division I, Office of the Commissioner for Human Rights / *Conseillère, Division I, Bureau du Commissaire aux droits de l'homme*

**CONFERENCE OF INGOS OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONFÉRENCE DES OING DU CONSEIL DE L'EUROPE**

**Ms Francesca FANUCCI**, Senior legal advisor at European Center for Not-for-Profit Law / *Conseiller juridique principal au Centre européen pour le droit des associations à but non lucratif*

**Mr Didier SCHRETTTER**, Representative of the Conference of INGOS, Chair of the European Association for Audiovisual Media Education (EAAME) / *Représentant de la Conférence des OING, Président de l'Association Européenne pour l'Éducation aux Médias Audiovisuels (AEEMA)*

**COMMITTEES AND OTHER COUNCIL OF EUROPE BODIES ENGAGED IN RELATED WORK / COMITÉS OU AUTRES ORGANES DU CONSEIL DE L'EUROPE ENGAGÉS DANS DES TRAVAUX CONNEXES**

**AD HOC COMMITTEE FOR THE RIGHTS OF THE CHILD / COMITÉ AD HOC POUR LES DROITS DE L'ENFANT (CAHENF)**

**ADVISORY COUNCIL ON YOUTH / CONSEIL CONSULTATIF POUR LA JEUNESSE (CCJ)**

**Ms Emilija GAGRČIN**, Representative of the Advisory Council on Youth (CCJ) / *Représentante du Conseil Consultatif pour la Jeunesse (CCJ)*

**CONSULTATIVE COMMITTEE – DATA PROTECTION / COMITE CONSULTATIF- PROTECTION DES DONNEES (T-PD)**

**Mme Sophie KWASNY**, Head of the Data Protection Unit / *Chef de l'Unité Protection des données*

**Mr Alessandro MANTELERO**, Associate Professor at Politecnico di Torino - Tongji University / *Professeur associé au Politecnico di Torino – Université Tongji*

**CULTURAL SUPPORT FUND / FONDS CULTUREL (EURIMAGES)**

**M. Thierry HUGOT**, Financial analyst, Eurimages Secretariat / *Analyste financier, Secrétariat d'Eurimages,*

**Mr Roberto OLLA**, Executive Director / *Directeur exécutif*

**M. Nicolas SAYDÉ**, Project Manager / *Chef du projet*

**EUROPEAN AUDIOVISUAL OBSERVATORY / OSERVATOIRE EUROPÉEN DE L'AUDIOVISUEL**

**EUROPEAN COMMISSION FOR THE EFFICIENCY OF JUSTICE / COMMISSION EUROPEENNE POUR L'EFFICACITE DE LA JUSTICE (CEPEJ)**

**Ms Merethe ECKHARDT**, Member of the Working Group on the Quality of Justice of the CEPEJ, Director of Development, The Danish Court Administration, Centre for Law, Training and Communication, / *Membre du groupe de travail sur la qualité de la justice du CEPEJ, Directeur du développement, Administration de la Cour danoise, Centre de droit, de formation et de communication*

**EUROPEAN COMMISSION AGAINST RACISM AND INTOLERANCE / COMMISSION EUROPEENNE CONTRE LE RACISME ET L'INTOLERANCE (ECRI)**

**M. Bertil COTTIER**, Professor emeritus, Faculty of Communication Sciences, University of Lausanne / *Professeur émérites, Faculté des sciences de la communication, Université de Lausanne*

**Ms Tena ŠIMONOVIĆ EINWALTER**, Deputy Ombudswoman, Office of the Ombudswoman, Croatia / *Médiatrice adjointe, Bureau de Médiatrice, Croatie*

**Ms Zeynep USAL-KANZLER**, Lawyer, Council of Europe / *Juriste, Conseil de l'Europe*

**Mr Mats LINDBERG**, Programme Adviser / *Conseiller de programme*

**EUROPEAN COMMITTEE ON CRIME PROBLEMS / COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS (CDPC)**

**EUROPEAN COMMITTEE ON DEMOCRACY AND GOVERNANCE / COMITE EUROPEEN SUR LA DEMOCRATIE ET LA GOUVERNANCE (CDDG)**

**Mr Peter ANDRE**, CDDG Rapporteur on Democracy and Technology, Senior Expert for legal affairs, Federal Ministry of Interior of Austria / *Rapporteur du CDDG sur la démocratie et la technologie, Expert principal pour les affaires juridiques, Ministère fédéral de l'intérieur d'Autriche*

**Ms Judith ORLAND**, Program Manager Democracy and AI, Democratic Governance Division, CDDG Secretariat / *Responsable du programme Démocratie et AI, Division de la gouvernance démocratique, Secrétariat du CDDG*

**Ms Sonia SIRTORI**, Head of the Democratic Governance Division, CDDG Secretariat / *Chef de la Division de la gouvernance démocratique*

**EUROPEAN COMMITTEE ON LEGAL COOPERATION / COMITE EUROPEEN DE COOPERATION JURIDIQUE (CDCJ)**

**Mr Christoph HENRICH****S**, Apologised / Excusé - Chair of the CDCJ drafting group, Head of Section International Law, Law of International Organisations, Federal Ministry of Justice and Consumer Protection / *Président du groupe de rédaction du CDCJ, Chef de la section Droit international, droit des organisations internationales, ministère fédéral de la justice et de la protection des consommateurs*

**Ms Livia STOICA-BECHT**, Head of the Division for Legal Co-operation and Secretary to the CDCJ / *Chef de la division de la coopération juridique et Secrétaire au CDCJ*

**EUROPEAN STEERING COMMITTEE FOR YOUTH / COMITÉ DIRECTEUR EUROPÉEN POUR LA JEUNESSE (CDEJ)**

**GENDER EQUALITY COMMISSION / COMMISSION POUR L'EGALITE DE GENRE (GEC)**

**Ms Käthlin SANDER**, Head of Gender Equality Policy, Equality Policies Department, Ministry of Social Affairs / *Responsable de la politique d'égalité entre les sexes, département des politiques d'égalité, ministère des affaires sociales*

**Mme Cécile GREBOVAL**, Programme Manager Gender Mainstreaming / Gender Equality Advisor, / *Responsable de programme, Gender Mainstreaming, Conseillère en matière d'égalité entre les femmes et les hommes*

**STEERING COMMITTEE ON ANTI-DISCRIMINATION, DIVERSITY AND INCLUSION / COMITÉ DIRECTEUR SUR L'ANTI-DISCRIMINATION, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION (CDADI)**

**Mr Erik ADELL HELLSTRÖM**, L.L.M., Desk Officer, EU- and International Affairs Coordinator, Division for Discrimination Issues, Human Rights and Child Rights Policy, Ministry of Employment, Sweden / *Chargé de mission, Coordinateur des affaires européennes et internationales, Division des questions de discrimination, de la politique des droits de l'homme et des droits de l'enfant, Ministère de l'emploi, Suède*

**Dr Wolfram BECHTEL**, Lawyer, Co-Secretary of the Steering Committee on Anti-Discrimination, Diversity and Inclusion (CDADI) / *Avocat, Co-secrétaire du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI)*

**Ms Irena GUIDIKOVA**, Head of Division, Inclusion and Anti-discrimination programmes / *Chef de Division, Programmes sur l'inclusion et l'anti-discrimination*

**STEERING COMMITTEE FOR CULTURE, HERITAGE AND LANDSCAPE COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU PAYSAGE (CDCPP)**

**Mr Levan KHARATISHVILI**, Chair, CDCPP Bureau / *Présidente du Bureau du CDCPP*

**Ms Giuliana DE FRANCESCO**, Head of Unit, European Multilateral Relations, Department for Coordination and UNESCO Office, Ministry for Cultural Heritage and Cultural Activities / *Chef d'unité, Relations multilatérales européennes, Département de la coordination et Bureau de l'UNESCO, Ministère du patrimoine culturel et des activités culturelles*

**STEERING COMMITTEE FOR EDUCATION POLICY AND PRACTICE / COMITE DIRECTEUR POUR LES POLITIQUES ET PRATIQUES EDUCATIVES (CDPPE)**

**STEERING COMMITTEE ON HUMAN RIGHTS / COMITÉ DIRECTEUR DES DROITS DE L'HOMME (CDDH)**

**STEERING COMMITTEE ON MEDIA AND INFORMATION SOCIETY / COMITE DIRECTEUR SUR LES MEDIAS ET LA SOCIETE DE L'INFORMATION (CDMSI)**

**Ms Artemiza-Tatiana CHISCA**, Head of the Media and Internet Division, Secretary to the CDMSI, DGI – Human Rights and Rule of Law / *Chef de la Division Médias et Internet, Secrétaire du CDMSI, DGI - Droits de l'homme et État de droit*

**Ms Charlotte ALTENHOENER-DION**, Head of Internet Governance Unit, DGI – Human Rights and Rule of Law / *Chef de l'unité gouvernance de l'Internet, DGI - Droits de l'homme et État de droit*

**VENICE COMMISSION / COMMISSION DE VENISE**

**Mr Alberto GUEVARA CASTRO**, General Director of External Relations, Federal Electoral Tribunal of Mexico / *Directeur général des relations extérieures, Tribunal électoral fédéral du Mexique*

**Mr Michael JANSSEN**, Elections and Political Parties, Secretariat of the Venice Commission / *Elections et partis politiques, Secrétariat de la Commission de Venise*

**Mr Rafael RUBIO NUÑEZ**, Professor of Constitutional Law, Complutense University of Madrid, Substitute member of the Venice Commission / *Professeur de droit constitutionnel, Université Complutense de Madrid, membre suppléant de la Commission de Venise*

**Mr José Luis VARGAS VALDEZ**, Substitute member of the Venice Commission, Judge, Federal Electoral Tribunal of Mexico

**EUROPEAN UNION / UNION EUROPEENNE**

**EUROPEAN COMMISSION/ COMMISSION EUROPEENNE**

**Ms Louisa KLINGVALL**, Policy Officer, DG Justice, European Commission / *Chargé de mission, DG Justice, Commission européenne*

**Mr Eike GRAEF**, Policy officer, Directorate-General for Justice and Consumers, Directorate C : Fundamental Rights and Rule of Law, Unit C.2: Fundamental rights policy, European Commission / *Responsable des politiques, Direction générale de la justice et des consommateurs, Direction C : Droits fondamentaux et de l'état de droit, Unité C.2: Politique des droits fondamentaux, Commission européenne*

**Mr Per IBOLD**, Minister Counsellor, Delegation of the European Union to the Council of Europe / *Ministre conseiller, Délégation de l'Union européenne auprès du Conseil de l'Europe*

**Mr Cedric LOMBAERTS**, Legal Affairs Trainee for the EU Delegation to the Council of Europe / *Stagiaire en affaires juridiques pour la délégation de l'UE au Conseil de l'Europe*

**EUROPEAN DATA PROTECTION SUPERVISOR (EDPS) / CONTROLEUR EUROPEEN DE LA PROTECTION DES DONNEES (CEPD)**

**Mr Achim KLABUNDE**, Adviser to the European Data Protection Supervisor (EDPS) / *Conseiller au Contrôleur européen de la protection des données*

**Ms Anna Zsofia HORVATH**, Trainee at Technology & Privacy Unit / *Stagiaire à l'Unité Technologie et vie privée*

**Mr Simeon de BROUWER**, Trainee at Policy & Consultation Unit / *Stagiaire à l'Unité politique et consultation*

**FUNDAMENTAL RIGHTS AGENCY (FRA) / AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPEENNE**

**Ms Jana GAJDOSOVA**, Programme Manager - Just, Digital and Secure Societies, Research & Data Unit / *Gestionnaire de programme - Sociétés justes, numériques et sûres, Unité de recherche et de données*

**Mr David REICHEL**, Project manager / *Chef de projet*

**OBSERVERS STATES TO THE COUNCIL OF EUROPE / ETATS OBSERVATEURS DU CONSEIL DE L'EUROPE**

**CANADA**

**Mr Philippe-André RODRIGUEZ**, Acting Deputy Director, Center for International Digital Policy, Global Affairs Canada, Government of Canada / *Directeur Adjoint p.i., Centre pour la Politique Numérique Internationale, Affaires Mondiales Canada, Gouvernement du Canada*

**Ms Lesia STANGRET**, Legal Officer, Global Affairs Canada, Government of Canada / *Juriste, Affaires Mondiales Canada, Gouvernement du Canada*

**Ms Aliénor FAGETTE**, Trade Delegate, Mission of Canada to the European Union / *Délégué commercial, Mission du Canada auprès de l'Union européenne*

**Ms Gabrielle SIGNORINI**, Senior Counsel, Treasury Board Secretariat Legal Services Unit, Department of Justice / *Conseiller principal, Unité des services juridiques du Secrétariat du Conseil du Trésor, Ministère de la justice*

**Mr Omar BITAR**, Senior Analyst, Treasury Board of Canada Secretariat / *Analyste principal, Unité des services juridiques du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada*

**Mr Ali TEJPAN**, Senior Analyst, Innovation Science and Economic Development Canada / *Analyste principal, Sciences de l'innovation et développement économique Canada*

**Mr Michael ZANETTE**, Senior Analyst, Global Affairs Canada, Government of Canada / *Analyste principal, Affaires Mondiales Canada, Gouvernement du Canada*

**HOLY SEE / SAINT SIEGE**

**Mr Paolo BENANTI**, Professor of Moral Theology and Ethics of Technology, Pontifical Gregorian University / *Professeur de théologie morale et d'éthique des technologies, Université Pontificale Grégorienne*

**ISRAEL / ISRAËL**

**Mr Cedric (Yehuda) SABBAH**, Director, International Cybersecurity & IT Law, Office of the Deputy Attorney General (International Law), Ministry of Justice, Israel / *Directeur, Cybersécurité internationale et droit des technologies de l'information, Bureau du procureur général adjoint (droit international), Ministère de la Justice, Israël*

**Mr Yoav ZAKS**, Director of Research and Development, Prime Minister's Office / *Directeur de la recherche et du développement, Cabinet du Premier ministre*

**Mr Taris KHRIESH**, Intern, Office of the Deputy Attorney General (International Law), Ministry of Justice / *Stagiaire, Bureau du procureur général adjoint (droit international), Ministère de la Justice*

#### **JAPAN / JAPON**

**Mr Yoichi IIDA**, Deputy Director General for G7 and G20 Relations, Global Strategy Bureau, Ministry of Internal Affairs and Communications / *Directeur général adjoint pour les relations avec le G7 et le G20, Bureau de la stratégie mondiale, Ministère de l'intérieur et des communications*

**Ms Akiko EJIMA**, Professor, Meiji University Law School / *Professeur, Faculté de droit de l'université de Meiji*

**Ms Arisa EMA**, Project Assistant Professor at the University of Tokyo and Visiting Researcher at RIKEN Center for Advanced Intelligence Project in Japan / *Professeur assistant de projet à l'université de Tokyo et chercheur invité au RIKEN Center for Advanced Intelligence Project au Japon*

**Ms Chihiro SAITO**, Consul, Consulate General of Japan in Strasbourg / *Consul, Consulat général du Japon à Strasbourg*

**Mr Hideaki KOJIMA**, Special researcher, Consulate General of Japan in Strasbourg / *Chercheur spécial, Consulat général du Japon à Strasbourg*

#### **MEXICO / MEXIQUE**

**Mr Jorge LOMÓNACO**, Ambassador, Permanent Observer of Mexico to the Council of Europe / *Ambassadeur, Observateur Permanent de Mexique auprès du Conseil de l'Europe*

**Mr Carlo Andrés ALTAMIRANO ALLENDE, Dr.**, Office Manager of the Planning, Communication and International Cooperation Unit, National Council for Science and Technology / *Chef de bureau de l'unité de planification, de communication et de coopération internationale, Conseil national pour la science et la technologie*

**Ms María Noemí HERNÁNDEZ TÉLLEZ**, Deputy Permanent Observer / *Observateur Permanent Adjoint*

**Ms Monica VELARDE**, Coordinator for Global Issues, Ministry of Foreign Affairs / *Coordinateur pour les questions mondiales, Ministère des affaires étrangères*

**Mr Rodrigo RIOJAS**,

#### **UNITED STATES OF AMERICA / ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

**Mr Aamod OMPRAKASH**, Foreign Affairs Officer, Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor, Office of Multilateral and Global Affairs / *Responsable des affaires étrangères, Bureau de la démocratie, des droits de l'homme et du travail, Bureau des affaires multilatérales et mondiales*

**Ms Darragh PARADISO**, Deputy Permanent Observer, Consul General, Office of the Permanent Observer of the United States of America to the Council of Europe / *Observateur permanent adjoint, Consul général, Bureau de l'Observateur permanent des États-Unis d'Amérique auprès du Conseil de l'Europe*

**Mr Yann AGERT**, Consular and Political Assistant / *Adjoint aux affaires consulaires et politiques*

**Ms Melissa DYMEK**, Global Affairs Officer, Bureau of European Affairs, Office of Policy and Global Issues / *Responsable des affaires mondiales, Bureau des affaires européennes, Bureau de la politique et des questions mondiales*

## OTHER INTERNATIONAL ORGANISATIONS / AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

### **Organisation for Security and Cooperation in Europe (OSCE) / Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE)**

**Mr Deniz YAZICI**, Project Manager, Office of the Representative on Freedom of the Media / *Chargé de projet, Bureau du Représentant pour la liberté des médias*

**Ms Julia HAAS**, Assistant Project Officer, Office of the Representative on Freedom of the Media / *Assistant chargé de projet, Bureau du Représentant pour la liberté des médias*

### **Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) / Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)**

**Ms Karine PERSET**, Administrator – Artificial Intelligence Policy Observatory, Digital Economy Policy Division; Science, Technology and Innovation Directorate / *Administrateur - Observatoire des politiques d'intelligence artificielle, Division de la politique de l'économie numérique, Direction de la science, de la technologie et de l'innovation*

**Ms Laura GALINDO**, Consultant, Artificial Intelligence Policy Observatory, Digital Economy Policy Division; Science, Technology and Innovation Directorate / *Consultante, Observatoire des politiques d'intelligence artificielle, Division de la politique de l'économie numérique, Direction de la science, de la technologie et de l'innovation*

### **World Health Organisation (WHO) / Organisation mondiale de la santé (OMS)**

### **United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation (UNESCO) / Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO)**

**Ms Sasha RUBEL**, Programme specialist, Digital innovation and transformation, Communication and information sector

### **Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights**

**Mr Tim ENGELHARDT**, Human Rights Officer, Rule of Law and Democracy Section, Rule of Law, Equality and Non-Discrimination Branch / *Responsable des droits de l'homme, Section "État de droit et démocratie", Direction "État de droit, égalité et non-discrimination"*

**Ms Isabel EBERT**, Business and Human Rights Team, Development and Social and Economic Issues Branch / *Équipe "Entreprises et droits de l'homme", Direction générale du développement et des questions économiques et sociales*

**Mr Scott CAMPBELL**, Senior Human Rights Officer / *Responsable principal des droits de l'homme*

**Mr Marcelo DAHER**, Human Rights Officer / *Responsable des droits de l'homme*

**Ms Nathalie STADELMANN**, Human Rights Officer, Business and Human Rights Team, Thematic Engagement, Special Procedures and Right to Development Division / *Responsable des droits de l'homme, équipe "Entreprises et droits de l'homme", Division Engagement thématique, procédures spéciales et droit au développement*

United nations of international children's emergency fund (UNICEF) / Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)

## **OBSERVERS/ OBSERVATEURS**

**EUROPEAN NETWORK OF NATIONAL HUMAN RIGHTS INSTITUTIONS / RÉSEAU EUROPÉEN DES INSTITUTIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME (ENNHRI)**

**Ms Kejsi RIZO**, Adviser, Albanian Ombudsman, People`s Advocate Institution / *Conseillère au Médiateur albanais "People`s Advocate Institution"*

**Ms Jonida VILA**, Expert at the Albanian People`s Advocate Institution / *Expert au "People`s Advocate Institution" de l'Albanie*

**COUNCIL OF EUROPE PARTNER INTERNET COMPANIES / ENTREPRISES INTERNET PARTENAIRES DU CONSEIL DE L'EUROPE**

**APPLE**

**AT&T**

**Mr Antonio AMENDOLA**, Executive Director, EMEA Regulatory Affairs / *Directeur exécutif, Affaires réglementaires EMEA*

**BT Group**

**Ms Alison BERTHET**, Human and Digital Rights Strategy Manager, BT Group – Digital Impact & Sustainability / *Responsable de la stratégie des droits de l'homme et du numérique, Impact numérique et durabilité du BT Group*

**Ms Moira THOMPSON OLIVER**,

**Mr Ravinder CHAUHAN**,

**CLOUDFARE**

**COMPUTER & COMMUNICATIONS INDUSTRY ASSOCIATION (CCIA)**

**Deutsche Telekom AG**

## DIGITAL EUROPE

### European Digital SME Alliance

**Mr Stelian BRAD, Prof.**, President of the Cluj IT Cluster, Full professor in intelligent robotics and innovation management at the Technical University of Cluj-Napoca, Member of European DIGITAL SME Alliance's SME Focus Group on AI / *Président du Cluj IT Cluster, professeur titulaire de robotique intelligente et de gestion de l'innovation à l'Université technique de Cluj-Napoca, membre du groupe de réflexion sur l'IA de l'European DIGITAL SME Alliance*

**Mr George SHARKOV, Dr.**, AI and ETSI TC CYBER Expert for European DIGITAL SME Alliance, Member of the European Commission High-level Expert Group on AI, Member of European DIGITAL SME Alliance's SME Focus Group on AI / *Expert AI et ETSI TC CYBER pour European DIGITAL SME Alliance, membre du groupe d'experts de haut niveau de la Commission européenne sur l'AI, membre du groupe de réflexion sur les PME de European DIGITAL SME Alliance*

**Ms Annika LINCK**, EU Policy Manager, European DIGITAL SME Alliance, Coordinator of European DIGITAL SME Alliance's SME Focus Group on AI / *Responsable de la politique européenne, European DIGITAL SME Alliance, coordinateur du groupe de réflexion sur l'IA pour les PME de European DIGITAL SME Alliance*

### ELEMENT AI

**Europe's telecommunication network operators (ETNO) / Association européenne des opérateurs de réseaux de communication (ETNO)**

**European Internet Services Providers Association (EuroISPA)**

### FACEBOOK

**GLOBAL NETWORK INITIATIVE (GNI)**

**GSM association (GSMA)**

### GOOGLE

### INTEL

**INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES (IBM)**

**Mr Barry O'BRIEN**, Government and Regulatory Affairs Executive / *Exécutif des affaires gouvernementales et réglementaires*

**INTERNET SOCIETY (ISOC)**

**Institute of Electrical and Electronics Engineers - IEEE**

**Ms Clara NEPEL, Dr**, Senior Director, European Business Operations / *Directeur principal, Opérations commerciales européennes*

**Mr Nicolas ECONOMOU**, Chairman and Chief Executive Officer, H5 / *Président et Directeur général, H5*

**Kaspersky**

**Microsoft**

**Mr Caspar KLYNGE**, Vice President for European Government Affairs, Denmark's former Tech Ambassador in Silicon Valley / *vice-président pour les affaires gouvernementales européennes, ancien ambassadeur technologique du Danemark dans la Silicon Valley*

**Ms Cornelia KUTTERER**, Senior Director of European Government Affairs, Rule of Law & Responsible Tech / *Directeur principal des affaires gouvernementales européennes, de l'État de droit et des technologies responsables*

**Ms Evdoxia NERANTZI**, Policy Manager, European Government Affairs / *Responsable politique, Affaires gouvernementales européennes*

**ORANGE**

**RIPE**

**TELEFÓNICA**

**Mr Christoph STECK**, Director, Public Policy & Internet / *Directeur, Politique publique et Internet*

**Ms Paloma VILLA MATEOS**, Manager, Public Policy & Internet / *Gestionnaire, Politique publique et Internet*

**Mr Gonzalo LOPEZ BARAJAS**, Manager, Public Policy & Internet / *Gestionnaire, Politique publique et Internet*

**Mr Pablo BARRIONUEVO**, Manager, Public Policy & Internet / *Gestionnaire, Politique publique et Internet*

**CIVIL SOCIETY ORGANISATIONS, OTHER PRIVATE SECTOR AND ACADEMIC ACTORS RELEVANT TO THE WORK OF THE CAHAI / ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE, AUTRES ACTEURS DU SECTEUR PRIVE ET ACADEMIQUE, CONCERNES PAR LES TRAVAUX DU CAHAI**

**ACCESS NOW**

**Mr Daniel LEUFER**, Europe Policy Analyst / *Analyste des politiques européennes*

**Ms Fanny HIDVEGI**, Europe Policy Manager, Brussels / *Responsable de la politique européenne, Bruxelles*

**AI TRANSPARENCY INSTITUTE**

**ALGORITHMWATCH PLATFORM**

**Ms Friederike REINHOLD**, Senior Policy Advisor

**COUNCIL OF BARS AND LAW SOCIETIES OF EUROPE / CONSEIL DES BARREAUX EUROPEENS**

**Mr Simone CUOMO**, Acting Secretary General/ *Secrétaire général par intérim*

**Mr Jiří NOVAK**, Chair of CCBE IT law committee / *Président du Comité CCBE des technologies de l'information*

**Mme Stéphanie ALVES**, Senior Legal Advisor / *Conseiller juridique senior*

**EUROPEAN EXPERTISE & EXPERT INSTITUTE (EEEI)**

**Mr Robert RANQUET**, EEEI Vice President Public Affairs – AI

**HOMO DIGITALIS**

**Mr Eleftherios CHELIOUDAKIS**, Co-founder and Secretary of the Board of Directors / *Co-fondateur et secrétaire du conseil d'administration*

**HUMAN RIGHTS WATCH**

**INTERNATIONAL BAR ASSOCIATION (IBA)**

**Mr Martijn SCHELTEMA, Prof.**, Partner at Pels Rijcken and Member of the Advisory Panel Business Human Rights Committee, IBA / *Partenaire chez Pels Rijcken et Membre du Comité consultatif Comité des droits de l'homme des entreprises, IBA*

**Ms Maria Pia SACCO**, Senior Legal Advisor, Legal Policy & Research Unit / *Conseillère juridique principale, Unité des politiques juridiques et de la recherche*

**Ms Theodora CHRISTOU, Dr.**, Convenor of Transnational Law and Governance, School of Law, Queen Mary University of London and member of the IBA Working Group on AI / *Convenor de Droit et gouvernance transnationaux, École de droit, Université Queen Mary de Londres et membre du groupe de travail de l'IBA sur l'IA*

## **MEDIALAWS**

**NATIONAL INSTITUTE FOR RESEARCH IN DIGITAL SCIENCE AND TECHNOLOGY / INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN AUTOMATIQUE (INRIA)**

**Mme Isabelle HERLIN**, Directrice de Recherche, Représentante d'Inria auprès des Institutions Européennes

## **THE FUTURE SOCIETY**

### **CIVIL SOCIETY ORGANISATIONS HAVING APPLIED FOR OBSERVER STATUS / ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE AYANT DEMANDE LE STATUT D'OBSERVATEUR**

#### **ALLAI**

**Ms Catelijjn MULLER, LL.M.**, President and Co-founder of ALLAI

#### **International Chamber of Commerce (ICC)**

**Ms Sophie PERESSON**, Director ICC Innovation for All hub / *Directeur ICC du pôle "Innovation pour tous"*

#### **International Research Centre on Artificial Intelligence (IRCAI)**

**Prof. John SHAWE-TAYLOR**, Executive Director / *Directeur exécutif*

#### **Together Against Cybercrime International (TaC)**

**Ms Yuliya MORENETS**, Founder of TaC International / *Fondateur de TaC International*

## **CONSULTANTS**

**Lord Tim CLEMENT-JONES CBE**, House of Lords Liberal Democrat Spokesperson (Digital) / *Porte-parole libéral-démocrate de la Chambre des Lords (Digital)*

**Ms Nathalie SMUHA** - Researcher - Department of International & European Law, KU Leuven, Member of the OECD Network of Experts on AI (ONE AI), Former Coordinator of the EC High-Level Expert Group on AI, Belgium / *Chercheur - Département de droit international et européen, KU Leuven, membre du réseau d'experts de l'OCDE sur l'IA (ONE AI), ancien coordinateur du groupe d'experts de haut niveau de la CE sur l'IA, Belgique*

**SECRETARIAT GENERAL OF THE COUNCIL OF EUROPE  
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU CONSEIL DE L'EUROPE**

**PRIVATE OFFICE OF THE SECRETARY GENERAL / CABINET DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

**Ms Marija PEJČINOVIĆ BURIĆ**, Secretary General of the Council of Europe / Secrétaire générale du Conseil de l'Europe

**DIRECTORATE GENERAL OF HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW / DIRECTION GÉNÉRALE DES DROITS DE L'HOMME ET DE L'ÉTAT DE DROIT (DG I)**

**Mr Jan KLEIJSEN** - Director, Information Society – Action against Crime, Council of Europe / *Directeur, Société de l'Information – Lutte contre la Criminalité, Conseil de l'Europe*

**Mr Patrick PENNINCKX** - Head of Department, Information Society Department / *Chef du Service de la société de l'information*

**Human Rights Directorate / Direction des Droits de l'Homme**

**Mr Lee HIBBARD**, Administrator, Bioethics Unit, Human Rights Directorate / *Administrateur, l'Unité de Bioéthique,*

**DIRECTORATE GENERAL OF DEMOCRACY / DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DÉMOCRATIE (DG II)**

**Ms Claudia LUCIANI** - Director, Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / *Directrice, Direction de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance*

**SECRETARIAT OF THE CAHAI / SECRÉTARIAT DU CAHAI**

**Ms Clementina BARBARO** - Co-Secretary of CAHAI / *Co-Secrétaire du CAHAI*

**Ms Ursula STICKER** - Co-Secretary of CAHAI / *Co-Secrétaire du CAHAI*

**Mr Yannick MENECEUR** - Policy Adviser / *Conseiller en politiques*

**Mme Laetitia DIMANCHE** - Project Assistant / *Assistante du projet*

**Ms Lucy ANCELIN** - Assistant to the CAHAI / *Assistante du CAHAI*

**Ms Claire ROBINS** - Secretariat, Counter-Terrorism / *Secrétariat, Anti-terrorisme*

**Ms Ivana ZEPPA**, Trainee, Directorate General of Human Rights and Rule of Law / *Stagiaire, Direction générale des droits de l'homme et de l'état de droit (DGI)*

\*\*\*

**INTERPRETERS / INTERPRÈTES**

**M. Nicolas GUITTONNEAU**  
**M. Didier JUNGLING**

